

ANNEE 1961

CONJONCTION

Nos. 81-82

Jean-Pierre Richard — Notes sur le roman policier

André Bridoux — Remarques sur la peur

Louis Malleret — Les monuments d'Angkor

POEMES

Gabrielle Marquet — Personne n'a jamais vu — Les coquillages
— Choisir un nuage — La taupe — L'aile — J'aimerais

COURRIER DE FRANCE

Branle-bas dans le système métrique. Le mètre en platine fait place
au «mètre d'ondes» du krypton, *par Pierre Devaux*
La Bibliothèque Nationale rend hommage à Tolstoï, *par Jean Gallotti*

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Peinture haïtienne — Gesner Armand, *par Raymond Lichet*
«Pédagogie Pratique» de Mlle Simone Germain, *par Raymond Lichet*
De la Poésie Haïtienne, *par Maurice A. Lubin*
Bibliographie haïtienne (années 1950 et 1951), *par Max Bissainthe*
«Géologie d'Haïti» de Jacques Butterlin
L'Histoire de la Littérature Haïtienne de Ghislain Gouraige

CHRONIQUE

MEDIA-IFH PORT-AU-PRINCE



1040122

AITI

ANNEE 1961

CONJONCTION

Nos. 81-82

Jean-Pierre Richard — Notes sur le roman policier

André Bridoux — Remarques sur la peur

Louis Malleret — Les monuments d'Angkor

POEMES

Gabrielle Marquet — *Personne n'a jamais vu* — *Les coquillages*
— *Choisir un nuage* — *La taupe* — *L'aile* — *J'aimerais*

COURRIER DE FRANCE

*Branle-bas dans le système métrique. Le mètre en platine fait place
au «mètre d'ondes» du krypton, par Pierre Devaux*
La Bibliothèque Nationale rend hommage à Tolstoï, par Jean Gallotti

LETTRES. SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Peinture haïtienne — Gesner Armand, par Raymond Lichet
«Pédagogie Pratique» de Mlle Simone Germain, par Raymond Lichet
De la Poésie Haïtienne, par Maurice A. Lubin
Bibliographie haïtienne (années 1950 et 1951), par Max Bissainthe
«Géologie d'Haïti» de Jacques Butterlin
L'Histoire de la Littérature Haïtienne de Ghislain Gouraige

CHRONIQUE

MEDIA-IFH PORT-AU-PRINCE



1040122

HAÏTI

CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti.

SES BUTS

Diffuser les idées fondamentales qui caractérisent la pensée française vivante.

Resserrer les liens traditionnels unissant Haïti et la France.

Apporter une collaboration effective à l'épanouissement de la culture haïtienne.

Rendre compte non seulement des activités de l'Institut Français, mais encore de l'activité intellectuelle d'Haïti.

« CONJONCTION » n'est pas une revue de propagande. Elle ne vise à aucune action politique ou confessionnelle. Elle sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

SON MOT D'ORDRE

Tout faire pour que les hommes différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une véritable conscience humaine.

CONJONCTION

REVUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

Rond Point de la Liberté — Cité de l'Exposition — Port-au-Prince

ABONNEMENT ANNUEL : 6 numéros

Haïti \$ 3.00

France et étranger \$ 3.50

LE NUMERO SEPRE :

Haïti Gdes. 3.00

Etranger \$ 0.70

DEPOSITAIRES :

HAÏTI : Librairies et Institut Français.

FRANCE ET UNION FRANÇAISE : Dépositaire Exclusif : Editions de l'Union Française, 3, Rue Blaise-Desgoffe. Paris VIème.

CANADA : Benoît Baril — 4234, Rue de la Roche — Montréal.

Les livres et les manuscrits doivent être envoyés

au Directeur de l'Institut Français

P. O. Box B-131 — Port-au-Prince, Haïti

Téléphone : 2057

SOMMAIRE

Jean-Pierre Richard	— Notes sur le roman policier.....	5
André Bridoux	— Remarques sur la peur.....	14
Louis Malleret	— Les monuments d'Angkor.....	18

POEMES

Gabrielle Marquet	— Personne n'a jamais vu.....	25
	Les coquillages.....	25
	Choisir un nuage.....	26
	La taupe.....	26
	L'aile.....	27
	J'aimerais.....	27

COURRIER DE FRANCE

Branle-bas dans le système métrique. Le mètre en platine fait place au «mètre d'ondes» du krypton.....	par Pierre Devaux.....	28
La Bibliothèque Nationale rend hommage à Tolstoï.....	par Jean Gallotti.....	31

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Peinture haïtienne — Gesner Armand.....	par Raymond Lichet...	35
«Pédagogie Pratique» de Mademoiselle Simone Germain.....	par Raymond Lichet...	37
De la Poésie Haïtienne.....	par Maurice A. Lubin	40
Bibliographie haïtienne (années 1950 et 1951)	par Max Bissainthe....	61
«Géologie d'Haïti» de Jacques Butterlin.....		76
L'Histoire de la Littérature Haïtienne de Ghislain Gouraige.....		77

CHRONIQUE.....		78
----------------	--	----

NOTES SUR LE ROMAN POLICIER

par Jean-Pierre RICHARD
Professeur à l'Institut Français
de Madrid.

C'est avec Balzac que commence vraiment le roman policier, dont l'*Histoire des Treize* constitue sans doute l'archétype. Ne nous étonnons pas de voir coïncider cette naissance avec le moment de l'apogée romantique : car si tout roman policier réclame l'instauration d'un certain secret, s'il pose en son départ l'enfouissement d'une vérité au cœur d'un noir dont le roman aura justement pour fonction de la tirer, le romantisme privilégie de son côté la catégorie de l'ombre, ce qui lui permet de développer toute une mythologie fascinante du criminel. Héros de l'intra-monde, roi trouble de la nuit, être à la fois maudit et tout-puissant en qui se cristallisent nos peurs, mais aussi nos rêveries les plus tenaces, celui-ci possède — et c'est ce qui le rend si souverain — un statut louche. Il vit évidemment aux surfaces du monde, dans notre société, société qu'il parcourt de son avidité et qu'il écume de ses crimes : mais en même temps il semble s'enfoncer sous ces surfaces mêmes et se mettre à glisser en une profondeur sans loi et sans limites — baigne, cave, pègre, égout — qui oppose son infinie possibilité d'ouverture et d'aventure à tous les cloisonnements de l'univers d'en haut. En surface se hérissent en effet les barrières ; la vie sociale, chez Balzac, se définit par la clôture. Passer d'un quartier à un autre, forcer l'entrée d'un salon sans en posséder le Sésame, décrocher une invitation, tels sont les grands problèmes de ce monde. Faubourg Saint-Germain, Chaussée d'Antin, Quartier Latin, autant de petites îles sociales qui s'isolent sur leur quant-à-soi. Et ce n'est point hasard si l'un des personnages les plus importants, et les plus chargés de fatalité, de la *Comédie Humaine*, c'est justement celui qui ouvre ou qui défend la porte, le *portier*... Mais rien de tel dans l'inframonde : point ici de frontières ni d'obstacles. C'est la plus souple, la plus merveilleuse continuité qui permet au criminel de se promener à son gré sous la mince écorce sociale, puis d'en émerger çà et là, d'en surgir selon son seul caprice, de faire intrusion *par en dessous* (quelque souterrain, quelque porte dérobée) dans

le secret des salons les plus jaloux et des alcôves les plus closes. Mieux, il lui arrive quelquefois d'apparaître à la fois çà et là, unissant alors à son pouvoir terrible d'indiscrétion et à ses vertus de passe-muraille le don magique d'ubiquité. Tel est le sens profond du mythe des treize : « ayant les pieds dans tous les salons, les mains dans tous les coffres-forts, les coudes dans la rue, leurs têtes sur tous les oreillers, et, sans scrupules, faisant tout servir à leur fantaisie », ils ne sont pas treize en réalité, mais *un* en treize, un *un* multiple, profond, cynique, ténébreux, suractivé.

Car dans la profondeur va régner le surhomme : bandit ou policier, peu importe, car ils sont ici étrangement frères, et souvent même, comme le montre le cas de Vautrin-Vidocq, ils existent à la fois dans la même personne. L'important est qu'ils se situent tous deux en dehors de notre ordre, et qu'ils possèdent à égalité ces pouvoirs extraordinaires de clairvoyance et d'énergie qui vont marquer à jamais la littérature policière. Celle-ci reste en effet dominée jusqu'à nos jours par les figures de l'homme superlatif. Figures fort variables selon les époques, mais qui possèdent toutes en commun un certain coefficient fantastique d'étrangeté. Arsène Lupin, par exemple, ce sera le gentleman-cambrioleur : fantastique qui tient ici à la duplicité du rôle, à son pouvoir interne d'imbroglio, à l'insolente vertu d'évasivité dont il dote son porteur. La qualité magique du héros poésque, Dupin, s'attache au contraire à l'extraordinaire puissance de son esprit, puissance qui paraît ici d'autant plus incroyable qu'elle fonctionne de loin, à l'écart du réel, et en ne s'accordant au départ que les bases les plus communes. Songeons encore à Hercule Poirot, illuminante intelligence dissimulée sous l'enveloppe bourgeoise et un peu ridicule d'un vieux petit monsieur belge ou à Lord Peter, le paresseux aristocrate esthète de Dorothy Sayers : tous possèdent en eux une qualité qui les transcende, et tous sont d'ailleurs abordés par l'auteur avec les gestes les plus classiques de l'hagiographie. Les trucs ici varient : on pourra par exemple placer à côté de l'homme superlatif un homme fort commun qui en fera comparativement éclater l'anomalie : l'insupportable Watson auprès de Sherlock, ou l'assez aveugle narrateur des *Contes Extraordinaires*. Ainsi, au pied des Pyramides, et pour donner l'échelle, le photographe consciencieux place-t-il toujours quelque minuscule fellah-témoin. Ou bien, en un procédé constant dans les *Vies de Saints*, on accordera au héros quelque particularité un peu bizarre, une manie, une faiblesse qui n'en feront que mieux ressortir, en l'humanisant à demi, toute l'incommensurable étrangeté. Ainsi,

en une série de romans de Rex Stout, le détective, obèse monstrueux qui ne cesse de s'irriguer de bière et de s'emplir de nourriture, possède l'insolite et occupante passion des orchidées : passion qui l'ouvre évidemment à un monde inattendu de délicatesse, peut-être de cruauté, et qui nous fait en tout cas soupçonner en cette chair ignoble une acuité cachée d'intelligence. Ou, regardez, par exemple, le Gorille, actuel héros d'une des meilleures séries françaises : ce maître de l'espionnage se définit, essentiellement, on le sait, par son poids, poids non plus monstrueux, comme celui de l'homme aux orchidées, mais équilibré au contraire, poids léger, fait d'une harmonie toute humaniste de muscles, de nerfs et de Sagesse ; bref le gorille « fait le poids ». Mais il a aussi des côtés d'enfant, le goût des petits fours et des trains électriques. Surtout cet étonnant aventurier pense — et c'est sa force — comme un paysan, et il inscrit sa geste la plus violente sur un arrière-fond toujours présent de tendresse bourgeoise et familiale : souvent l'accompagne sa femme Chaboute, et dans les derniers livres de la série apparaît son fils, réplique naïve et encore mal dégrossie de la puissance paternelle, « l'enfant-percheron »... Par ces subterfuges le héros à la fois s'éloigne et se rapproche : il se rapproche à vrai dire pour mieux s'éloigner et ne s'incarne transitivement qu'afin de nous donner le vertige de sa transcendance.

Après le romantisme la littérature policière avait pourtant assez radicalement modifié son intention. Dès les *Contes* de Poe il ne s'agissait plus en effet d'exalter les pouvoirs terribles de l'obscur, mais de combattre tout au contraire cette obscurité, de montrer comment elle pouvait être dissipée par les démarches de la plus pure intelligence. Ainsi naît un roman policier que l'on pourrait nommer intellectualiste, assez bien représenté de nos jours par la série du « *Masque* », roman qui se fonde non plus sur l'idée de mystère, mais sur la notion d'énigme. Le schème le plus général en est la compréhension progressive et naturelle d'un fait qui nous apparaissait d'abord absolument incompréhensible. Au départ se produit ici un événement inexplicable, intellectuellement scandaleux, — par exemple un crime commis dans une chambre restée close ; cet inexplicable sera pourtant récupéré et désintégré par la raison : le crime n'a pas été commis dans la chambre même, mais en dehors (*Le Mystère de la Chambre Jaune*), ou bien l'assassin est un singe pénétré par la fenêtre (*Le Double Crime de la Rue Morgue*) : le scandale se dissipe, tout rentre dans l'ordre du connu. L'optimisme de ces romans tient à la croyance, en laquelle ils nous installent, que la réalité est absolument perméable à l'esprit, que tout événement possède

une cause découvrable, bref qu'il n'existe dans l'univers aucun recoin, aucune zone d'ombre ni d'épaisseur où la pensée ne puisse faire entrer l'irrésistible chaîne de ses opérations. Dupin, créé par Poe et présenté par Baudelaire, est bien le héros émer-sonien de la concentration — ou, si l'on veut, il relève de Descartes par la rapidité discursive de son raisonnement. D'autant plus significatif d'ailleurs ici le cas de Poe qu'il est loin de ressembler lui-même à sa créature : homme inquiet, hanté de cauchemars, obsédé d'abîmes et de fantômes, bref terriblement occupé par une invasion d'irrationnel, il tente de se rassurer à travers ses contes policiers sur les pouvoirs dominateurs de sa propre raison... Cette forme de récit qui ne fait naître en nous l'angoisse que pour aussitôt la dissiper a donc pour fin essentielle de nous rassurer : et c'est pourquoi peut-être elle a d'abord fleuri dans les zones les moins tragiques, les plus victoriennes du monde anglo-saxon.

Ne la confondons pas avec cette autre forme, à peu près contemporaine, en laquelle l'intellectualisme victorien devient beaucoup plus nettement positivisme. Les romans de Conan Doyle correspondent aux premiers grands succès de la science moderne, et le héros y fonde sa magie sur un double pouvoir : il l'appuie d'abord sur la ressource traditionnelle d'un regard infailible et d'une concentration sans faille ; mais il y ajoute l'efficacité d'un savoir tout encyclopédique. Un grain de tabac, un fil perçu sur le manteau d'un visiteur, et cela suffira à nous révéler son origine, son état, son histoire, à nous dénoncer ses habitudes ou ses sentiments, à nous dire son innocence ou sa culpabilité. Le fantastique ne tient pas ici, comme chez Poe, à la prodigieuse rapidité avec laquelle l'esprit se déplace sur la chaîne devinée des causes et des conséquences ; il ressort de la disproportion entre le minuscule de la chose observée et l'extraordinaire ampleur des conséquences qu'en tire la pensée. L'intelligence n'est plus ici progressive, mais extensive. Elle s'appuie sur l'assurance que le monde a été désormais entièrement parcouru, reconnu, et catalogué, qu'aucun fait n'a pu échapper au patient cadastre du savoir, et que tout objet est donc immédiatement repérable, qu'il est indice, pourvu qu'on ait constitué en soi un système assez complet de références. A l'image d'une raison liante et cheminante, propre au rationalisme traditionnel, s'est substitué ici le schème d'une raison classifiante, qui n'articule plus discursivement le réel, mais qui l'investit en le recouvrant peu à peu, en s'étalant sur lui, et finalement en l'absorbant en elle. Le monde aboutit à un musée, ou à un fichier. Ou disons, si l'on veut, que le cerveau de Sherlock ressemble à

une machine électronique que l'on aurait soigneusement *nourrie* de tout le savoir humain et qui pourrait ensuite, automatiquement, sous la seule pression de l'énigme, donner le résultat cherché, en assignant à tel effet telle cause déjà reconnue, et telle conséquence à telle cause. L'essentiel restant, ici encore, l'élimination finale du hasard, l'exclusion de toute opacité, l'affirmation victorieuse du déterminisme.

Le 20ème siècle nous fait cependant assister à un recul de cette foi déterministe. Une violente poussée d'irrationalisme remet alors en cause les découvertes et jusqu'aux principes de la science. A côté de la raison, et contre elle, se voient exaltés de nouveaux modes d'investigation du réel ou de contact avec l'être, le sentiment, l'instinct, ou cette raison aveugle, l'intuition. Existe-t-il un Bergson du roman policier ? Peut-être, et nous croyons que c'est Georges Simenon. Car chez lui encore se rencontre un héros, Maigret, mais il n'a plus le don de double vue, il n'a pas non plus la fulgurante vision poésque des causes et des effets, et son fichier mental devient très prosaïquement celui de l'Identité Judiciaire. C'est un homme ordinaire qui vit parmi des hommes ordinaires, et qui tire tout son génie de s'abandonner, quasi-passivement, à la quotidienneté de l'existence. Simenon croit aux vertus de l'insignifiance : la notation la plus banale peut prendre chez lui une valeur étrange ; heures, lieux, climats, décors, tout y devient indicatif, indicatif de quelque chose qui n'y existe pas encore, mais que l'attentif suspens de l'atmosphère semble convier à très bientôt s'y installer. C'est dire que la signification n'y fonctionne plus de manière littérale, comme chez Conan Doyle, ni discursive, comme chez Poe, mais de façon beaucoup plus subtile et globale, sur un mode quasi-poétique. Au milieu de toute cette attente suspendue, au cœur de ces expressions si puissantes, mais dépourvues encore d'un objet, — ces signifiants sans signifiés — Maigret possède une seule vraie vertu : la porosité. Son talent, c'est de se laisser faire par le dehors, de s'arranger pour que l'envahissent peu à peu — et nous envahissent — les bruits d'une rue, les humeurs d'un café, les mœurs d'une famille, bref le plus qualitatif, le plus impalpablement concret de l'existence. Il vit donc avec ses suspects, s'abandonne avec eux, à la complicité d'une durée commune, s'ouvre à l'air où ils baignent. Il veut que cet air lui soit une ambiance, et celle-ci un brouillard qui le pénétrerait. On sait d'ailleurs le rôle mythologique que joue justement ici le brouillard, puissance à la fois de diffusion, d'égarement et d'intercommunication, substance qui voile le secret, mais qui lui permet aussi, sans s'avouer vraiment, de se donner à vous, d'en-

trer en vous. On comprend aussi pourquoi Simenon aime tant les paysages fumeux, noyés, saturés d'eau et de silences : monde-éponge dont la vérité semble devoir sortir d'elle-même, par simple *expression*... Si d'ailleurs la réalité pénètre si facilement le détective, c'est que celui-ci lui avait dès l'abord accordé sa sympathie. Maigret essaie toujours d'être intérieurement avec les autres, de se mettre à leur place, d'épouser imaginativement leurs problèmes, — et il ne le peut qu'en ayant pour eux de l'*affection*. Il aime donc ses coupables, et ne les découvre qu'à travers cet amour. Toute enquête est pour lui la lente instauration d'une fraternité, et toute arrestation devient donc déchirure, traumatisme. On connaît bien ce climat de fatigue et de dépression, ce petit matin aigre et découragé dans lequel s'achèvent la plupart des romans de Simenon. L'ancien thème romantique qui suggérait l'identité profonde du criminel et du policier y devient le schème d'une complicité obscure, d'ordre à la fois affectif et physique.

Car Maigret, c'est d'abord pour nous un corps : lourde, solide, un peu appesantie par l'âge, et de jour en jour davantage affaissée à mesure que progresse l'enquête, c'est à travers une masse charnelle qu'il se laissera librement pénétrer par le dehors — paroles, silences, climats, odeurs, gestes, saveurs ou ambiances. Il s'assied, boit un coup, va et vient, il bavarde ou se tait : et tout cela pour rien, ou plutôt pour accorder à l'atmosphère l'espace, le délai de son infusion. Son corps est une sorte de piège à secrets : c'est l'élément innocent que l'on introduit en une solution déjà sursaturée et qui peu à peu, sans rien faire que d'être là, en provoquera la cristallisation. Ou disons qu'autour de ce corps la situation *se prend*, comme un étang ou une mayonnaise, et qu'elle se prend *à lui*. Pour cela, il faut, on le comprend, que Maigret soit un gros homme. Non point que cette densité le leste, comme Vautrin ou le Gorille, de sagesse ou d'énergie : lui aussi, certes, « fait le poids », mais cela est accessoire ; l'important, c'est que son adiposité de cinquantenaire un peu las forme en lui l'espace spontané de son intuition, le lieu même de sa divination. C'est en elle, en sa perméabilité, en son don tout physique de provocation et d'accueil, que viennent se coller, s'enfoncer d'eux-mêmes les secrets. Et lorsque, ces mêmes secrets, Maigret devra inversement les faire ressortir de lui au moment de la formulation et du diagnostic policier, cet accouchement se produira encore en un effort visible de la chair : il *suera*, sudation bien significative qui est comme une excrétion du vrai. Maigret est donc nécessairement gras, tout comme Sherlock était fatalement maigre : chez ce dernier régnait une mer-

veilleuse intelligence abstraite qui, brûlant toutes les connexions physiques, n'avait besoin pour exister que de quelques tendons, quelques muscles et d'un réseau nerveux, de quoi en somme préparer le *punch* sec de son célèbre coup de poing (*punch* aussi bien mental, bien sûr, que corporel). Il est évident que le moindre atome de graisse eut alourdi d'humanité, et donc de contingence, cette rare organisation intellectuelle. Mais à la minceur anglaise répond la lourdeur gauloise. Si Maigret sue la vérité, c'est qu'elle se forme en lui peu à peu, avec effort, lenteur, difficulté : non plus comme un fulgurant éclatement d'évidence, mais comme un aveu de ce que l'existence peut avoir de moins conscient, de plus gris.

Pour être juste avec Maigret, il faudrait cependant lui reconnaître aussi une qualité que les autres devins policiers possèdent au plus haut degré, mais qu'il semble, lui, vouloir mettre délibérément en sommeil, l'intelligence. Dans cet ensemble si pleinement charnel, Simenon a en effet disposé quelques thèmes d'éveil. Divers signes de vivacité et d'auto-allumage, donc d'initiative intérieure, viennent éclairer ce que cette masse physique pourrait avoir d'un peu inconscient ou d'excessivement passif. Telle est par exemple la *pipe* qui, si elle forme une source de fumée et donc de brouillard, est surtout un feu toujours entretenu où charbonne, matériellement, une curiosité insatiable. Plus significatif encore le *café*, liquide magique qui excite, réveille la torpeur, mobilise l'énergie et auquel on a recours à tous les moments d'égarement ou de retombée. Alors que le petit verre de rouge ou de calva, avalé sur le zinc d'un bistrot, est le meilleur moyen de boire ce bistrot, de s'en emplir, de s'en imbiber absolument, de se faire bistrot, la saveur amère du café dégage au contraire en vous une intacte lucidité d'intelligence. Ajoutons que ce café est le plus souvent servi à la maison, par Madame Maigret, bienfaitante déité cachée qui signifie pour son mari à la fois l'écartement de l'enquête et l'insertion heureuse dans la vie, tout le nécessaire poids de l'existence.

Tel est Maigret : clairvoyant parce que volontairement aveugle, suprêmement intelligent parce qu'intelligemment charnel. C'est au départ une forme, ou plutôt une substance vide, que vient peu à peu remplir une véritable plongée sans préjugés dans l'épaisseur des choses et des êtres. De cette plongée Maigret ressort à la fin du roman, et il ressort porteur d'une lumière, celle de la vérité. On peut imaginer cependant un type de roman dans lequel l'enquêteur ne sortirait pas de l'épaisseur, mais y resterait au contraire enlisé et perdu, dans lequel même il y égarerait la conscience d'être celui qu'il est et la notion de ce qu'il y est venu faire. — si bien qu'il y deviendrait finalement

victime, parfois même coupable du crime qu'il aurait d'abord cherché à y élucider. Ce roman policier existe, c'est le roman policier du type *Série Noire* qui a connu chez nous — par exemple *Touchez pas au Grisbi*, *Du Rififi pour les Hommes* — quelques brillants prolongements. Sa mythologie n'est plus bergsonienne ; mais, si l'on veut, faulknérienne, ou même sartienne... Plus ici de dieu clairvoyant, d'esprit privilégié. Le héros vit à fleur d'évènement : directement plongé dans l'opacité des actes, dans l'imprévisibilité des réactions, des sentiments ou des paroles, il se déplace en un long délire de violence et d'ébriété. L'image obsessionnelle est ici celle du labyrinthe, parcours tortueux, tout parsemé de cadavres, de rendez-vous manqués, de flics véreux, de coups de téléphone, de pin-ups offertes et glacées, chemin que l'on effectue à la poursuite d'un hypothétique criminel, mais qui ne mène en tout état de cause qu'à la mort, parfois même à la mort du personnage qui dit je. La lumière clairvoyante s'est éteinte, et les choses vont désormais trop vite pour laisser à la sympathie charnelle le temps de les fixer, de les sublimer en elle. Dans cet univers déboussolé la seule règle est alors celle des puissances les plus immédiates : sexe, argent, brutalité, — une brutalité dont d'ailleurs le détective n'est plus le dispensateur victorieux, mais bien souvent au contraire la victime... Tout culmine en somme dans l'instant, un instant privé de médiations, sans causes et sans conséquences, un instant sans responsabilités non plus, ni coordonnées, intellectuelles ou morales. Le détective est souvent dans ces romans un individu un peu minable, tenté de toucher de tous les côtés et de manger à tous les râteliers. Son seul soutien, la seule force qui lui permette de se propulser le long des 220 pages de l'intrigue, c'est son langage, dont la verve parfois étonnante, souvent argotique, insultante, agréablement proche de la grossièreté, constitue désormais le centre actif de l'individu, l'ultime noyau de sa vitalité.

Telles sont quelques-unes des formes où s'est fixé jusqu'ici le rêve policier. Ce roman, à bien le considérer dans son mélange de naïveté et de rouerie, n'est-il pas une sorte de roman-limite, miroir où viendrait s'inscrire, jusqu'à la déformation et la caricature, les tendances les plus profondes d'une époque ? Profondeur romantique, raison discursive, raison positive, intuition, ambiguïté, il a pu dire tout cela, et il l'a dit avec beaucoup plus d'efficacité que bien des œuvres sérieuses. Plus que dans la littérature officielle, c'est donc ici que nous pourrions le mieux rejoindre la mythologie d'un temps : notre propre mythologie peut-être, s'il est vrai que le roman policier n'a jamais été aussi

oniriquement *chargé* que de nos jours. Mais sa fonction n'a pas changé depuis son origine, qui est à la fois d'illustration et de sublimation. Il rejoint ainsi les archétypes romanesques les plus vénérables. Jean Giono, orfèvre en la matière, ne pouvait-il pas écrire récemment que les « romans policiers sont nos romans de chevalerie ? »

REMARQUES SUR LA PEUR

par Monsieur l'Inspecteur général
André BRIDOUX

Le sujet était très important. Si j'avais assisté au Congrès, j'aurais essayé de parler de la peur en elle-même, et je me serais efforcé de montrer comment elle devient le principal ennemi que nous ayons à combattre dans l'enseignement.

On pourrait utilement partir des remarques d'Alain sur l'imagination et ses méfaits. Très communément, les enfants n'arrivent pas à se mettre en route, dans nos lycées, parce qu'ils sont accablés sous des images effrayantes. L'imagination est d'abord émotion et principalement sans doute émotion de la peur. Elle nous arrache au monde et nous fait perdre ainsi le gouvernement de nous-mêmes. La peur, engendrée par l'imagination, est, à proprement parler, comme on ne le voit que trop souvent, une fuite devant le monde réel. L'action seule nous délivre, en nous rendant au monde et par suite à nous-mêmes. Cela dans les pires circonstances ; car il n'est pas de situation tellement compromise qu'on ne puisse y trouver quelques points d'appui, c'est-à-dire quelques possibilités de la redresser et de se redresser. Telles sont les voies d'une conversion qui est, pour tout homme, à la fois conquête du monde et reconquête de soi.

Nulle part les effets de l'imagination ne sont plus à craindre que dans l'enseignement. D'autant plus à craindre que les objets sont moins saisissables. L'expérience montre que les professeurs de travaux manuels arrivent encore assez bien à mettre leurs élèves en route, car les objets sont donnés, solides, tangibles ; mais qu'il en va tout autrement pour le latin, pour les mathématiques, pour la composition française. C'est qu'alors les objets ne sont plus à portée de la main, mais doivent être créés par l'esprit. Il faut comprendre, il faut trouver, il faut produire. Bien plus, à l'entrée de ce monde où on l'invite à comprendre et à inventer, l'enfant sent confusément peut-être, mais avec effroi, qu'il doit renoncer à toute espérance de compter sur les autres et qu'il ne doit compter que sur lui, qu'il ne sera en possession de toutes ses forces qu'à condition d'être réduit à ses seules forces. Au lycée le « *commandatus sibi* » des Stoïciens (l'homme confié à lui-même), devient pour tous une réalité. La fonction de

penser ne se délègue point, a dit Alain. Nul ne comprendra ni ne trouvera jamais pour autrui. L'intelligence ne peut être que le fruit de l'effort le plus personnel. On conçoit que l'enfant soit pris de vertige au seuil de ce monde terrifiant. Il ne sait où trouver prise ; il se sent désemparé ; son imagination entre alors en jeu pour lui représenter son insuccès, sa mauvaise note, le regard méprisant du maître, le visage désolé de son père, le sourire de ses camarades, sa relégation dans le clan des ratés (n'oublions pas que les pires sanctions sont celles de l'opinion). Il fait en imagination la répétition de l'échec, et, comme nous sommes dans un monde où chacun est auteur de son destin, fatalement l'événement lui donne raison.

La ville est pleine de drames diurnes et nocturnes dont les échos parviennent quelquefois jusqu'à nous : l'enfant qui ne comprend pas sa version latine, l'enfant qui ne trouve pas son problème, l'enfant qui se sent la tête vide devant son sujet de composition française et devant sa feuille de papier blanc. Tous parce qu'ils tremblent de peur. Tous au milieu d'une famille inquiète et désolée. — Certains enseignements sont écrasés sous la terreur. Au premier rang, celui des mathématiques. Depuis toujours, les mathématiques sont réputées chose redoutable, les mathématiciens réputés sévères. Portée par l'opinion, cette idée pénètre les familles et l'âme des enfants. En conséquence, les élèves abordent la classe de mathématiques dans la crainte et dans le tremblement. Ils manquent les premières épreuves ; ils goûtent le pain amer des mauvaises notes ; ils perdent pied ; et, quelques années plus tard, on les retrouve occupant un petit emploi dans un bureau, dans un garage, dans une maison de commerce... Nul n'aime beaucoup à parler de ce prodigieux déchet. Mais récemment, un de nos principaux recteurs me disait : il faut être du métier pour mesurer dans son étendue et dans ses répercussions le drame des échecs scolaires. Pour être moins dramatique que l'épreuve des mathématiques, parce que moins brutale, l'épreuve de la composition française est peut-être encore plus redoutée. Mes enquêtes personnelles me portent à le penser. Chacun de nous a connu le vertige en face du papier blanc, ce vertige dont Colette a si bien parlé. J'ai recueilli, dans une boutique, ce propos d'une maman au sujet de sa fille, élève de seconde : La pauvre enfant, elle en est malade ! Songez qu'on leur avait donné comme sujet de composition : « Quelles sont les pensées qui vous viennent à l'esprit en regardant les nuages ? » Eh bien, elle n'a rien trouvé à dire. — En un sens, cela se conçoit ; mais c'est une expérience courante.

Si l'on poussait l'analyse, on arriverait aux racines de l'âme humaine. Montaigne, les moralistes du XVII^{ème} siècle, les philosophes contemporains ont assez creusé en nous pour révéler le tragique de notre nature éphémère, pour faire sentir l'inquiétude qui nous est essentielle, pour faire comprendre qu'un homme qui est désemparé par les mouvements de son imagination est condamné au désespoir. Que l'inquiétude soit le fond de notre nature et le moteur ordinaire de notre imagination, le rêve pourrait nous l'apprendre. Dans le rêve, comme dans l'imagination de la veille, nous sommes détachés du monde, mais plus encore ; et plus encore que dans la veille, en proie à l'inquiétude. J'ai profité de mon passage dans les classes pour demander bien souvent aux élèves s'ils avaient fait le rêve d'examen. Beaucoup l'ont fait ; mais presque tous, dans une proportion qui dépasse 90%, ont été refusés. Refusés dans leur rêve. Expérience qui reproduit, avec plus de relief, celle de l'élève qui est accablé par son imagination, travaillé par la peur, et qui fait la répétition de son échec, en jouant battu d'avance. Le salut ne peut venir que d'un effort persévérant pour se rattacher au monde, pour se donner un objet et pour faire servir la fuite incessante du temps et notre inquiétude perpétuelle au progrès continu des œuvres.

Ces remarques dicteraient les méthodes d'enseignement. Je prendrais volontiers pour guide ce mot d'Alain : Je ne sais pas ce que c'est que vouloir sans faire. Le tout est d'obtenir que l'enfant fasse, c'est-à-dire qu'il s'engage dans un travail dont on lui aura donné le goût et où il prendra conscience de son pouvoir. Les précautions à prendre se découvrent sans peine : ne pas craindre de tenir longtemps l'élève à des travaux faciles, pour qu'il arrive à les faire aisément et bien ; ne pas le soumettre trop tôt à des épreuves trop difficiles, propres à l'effrayer. — De cruelles imprudences sont encore commises à cet égard. — Ne jamais humilier, ne jamais blesser, ne jamais désespérer, ne jamais *condamner*. Je garde le souvenir de camarades qui ne se sont jamais relevés de telle condamnation consécutive à une composition française incomprise. Et que dire de ce qui se passe encore aujourd'hui dans certaines classes de mathématiques ? — Bien entendu d'un élève à l'autre, il y a parfois d'énormes différences, pour mille raisons. Mais c'est un devoir absolu de croire qu'aucun cas n'est absolument désespéré. Cette nature humaine, disait Montaigne, mérite qu'on l'aide. Donc, toujours penser d'elle courage et confiance. A mes yeux, un élève dit mal doué, c'est, avant tout, un élève qui a peur et qui n'est pas arrivé à se reconquérir sur son inquiétude originelle ; un élève dit bien

doué, c'est, avant tout, un élève qui n'a pas peur et qui est arrivé à se reconquérir sur son inquiétude originelle pour se prendre en charge. On pourrait reconnaître plusieurs degrés : ceux qui perdent pied très vite et qui doivent renoncer, leur sort est pénible ; on ne se relève jamais complètement d'une scolarité manquée, et les malheureux qui n'ont pas réussi au lycée restent toujours un peu les parias des temps actuels ; ceux qui se maintiennent vaille que vaille, qui cherchent à biaiser et à s'en tirer en apprenant des cours ; ceux enfin qui ont pu opérer la conversion décisive, qui vont de l'avant et que les difficultés aiguillonnent. De telles conversions sont faites d'expérience. J'ai parlé du vertige éprouvé devant le papier blanc. Il m'arrive aujourd'hui d'être en appétit devant une belle feuille.

A l'âge où je suis, bien des exemples hantent ma mémoire, tant négatifs que positifs. Je n'en donnerai qu'un seul, mais positif, car il faut toujours regarder du côté de l'espérance. Quand j'étais à l'Ecole Normale, j'ai vu arriver Francis Perrin, reçu tout jeune, à dix-sept ans, je crois. Assez petit, en culotte courte, il était, comme on pense, l'objet de l'intérêt général. Un jour, au réfectoire, je demandai à mon voisin, physicien lui aussi : Est-ce qu'il est bon, le jeune Perrin ? — Mon camarade hocha la tête : Tu sais, il n'a pas peur d'attaquer un long problème. — Tout était dit. A peine aurait-il été utile d'ajouter que le reste serait donné par surcroît.

LES MONUMENTS D'ANGKOR

par Louis MALLERET

*Ancien Directeur de l'École Française
d'Extrême-Orient*

La renommée des monuments d'Angkor étant universelle, leur existence est loin d'être ignorée en Haïti. Ce qui est moins connu cependant, c'est l'importance de ce groupe archéologique qui est le plus grand du monde et comprend des édifices qui ne se répètent pas et répondent à des conceptions très variées de l'architecture.

On croit souvent que le groupe d'Angkor se réduit à un seul monument, celui d'Angkor Vat. Il n'est pas de plus grande erreur. Certes, le sanctuaire d'Angkor Vat occupe à lui seul une superficie de 200 hectares. Mais à côté de lui s'étend une ville immense aujourd'hui dépeuplée qui se développe sur 900 hectares ou encore 2250 acres. Celle-ci, entourée de murs, se présente comme un carré de 3 kilomètres de côté entouré de bassins-fossés que franchissent des digues conduisant à des portes sur chaque face.

Cette ville appelée Angkor Thom, c'est-à-dire Angkor-la-Grande, n'est encore qu'une partie dans ce vaste ensemble constitué de temples, de pièces d'eau, d'avenues, de canaux, de monastères et de bâtiments de tout aspect dont certains ont tenu une fonction religieuse, d'autres ont pu remplir un rôle d'utilité. Vingt kilomètres séparent l'extrémité Ouest du grand bassin occidental de l'extrémité Est du grand bassin oriental et du groupe de Bauteay Samré. On imagine combien à la grande époque cette immense agglomération civile et militaire, peuplée de brahmanes et de serviteurs groupés autour du roi, de fonctionnaires et de marchands, d'hommes riches et de gens de condition modeste, devait présenter un aspect grandiose dont nous n'avons plus qu'une faible idée.

C'était une des grandes villes de l'Asie où grouillait une population considérable dont les bas-reliefs de certains monuments nous donnent un aperçu. Cette cité était à la tête d'un

grand royaume qui devint même à un moment un vaste empire. Tout le Cambodge actuel est couvert de monuments anciens dont certains occupent des surfaces comparables à celle d'une grande partie d'Angkor. Mais si l'on se rend dans les pays voisins, au Siam, dans le Sud du Laos, dans la moitié méridionale du Viet-Nam, on en trouve encore, moins importants sans doute, mais qui disent ce que fut l'expansion territoriale de l'ancien empire khmèr dont l'influence s'étendit jusqu'à la Birmanie et la Malaisie.

Un des problèmes, qui est loin d'avoir trouvé sa réponse revient à savoir dans quelles circonstances ce pays, jadis si peuplé et si actif, a perdu son rang de puissance asiatique pour devenir un petit royaume réduit à une population d'à peine 3 millions d'habitants. On a émis diverses hypothèses comme celle du dépeuplement imputable à la guerre ou à des épidémies meurtrières. Rien ne vient décisivement à l'appui de chacune de ces suppositions. Il est probable cependant que la mégalomanie d'un grand roi, Jayavarman VII, a épuisé le pays par des corvées incessantes et des expéditions guerrières. Des invasions étrangères ont pu concourir à l'extermination de la population active. Celle-ci a cessé alors d'entretenir tout un système de colonisation agricole attesté encore par de grands canaux.

Ceux-ci apparaissent sur des distances considérables quand on survole le pays, notamment dans la région d'Angkor. Nous avons vu en avion dans la forêt-clairière les vestiges d'un ancien compartimentage du sol en modestes parcelles indiquant un peuple de petits propriétaires ayant pratiqué sans doute une culture intensive. On a peine à imaginer aujourd'hui, par des façons culturales qui ne semblent plus convenir en certains endroits qu'à un sol épuisé, ce qu'a pu être la prospérité terrienne que justifient de grandes réserves d'eau nécessaires dans un pays sec et de grands canaux qui furent des moyens de circulation sans doute, mais aussi probablement d'irrigation.

Une autre erreur concernant les monuments du Cambodge est de penser que l'on ne sait à peu près rien à leur sujet. Une obscurité épaisse se serait répandue à en croire certains sur un ancien empire dont l'histoire serait à jamais ensevelie dans l'oubli. Et d'épiloguer alors sur le destin des grands royaumes et l'épaisseur de l'indifférence qui s'étend sur la puissance et la grandeur des nations disparues ou réduites à une existence falote qui ne laisse plus rien soupçonner de leur passé ! En réalité, on est loin de cette ignorance supposée qui n'est au fond que celle de gens sans grand savoir qui se permettent d'avoir des opinions

sur ce qu'ils connaissent le moins. On a lu, plus d'un millier d'inscriptions gravées sur les monuments ou des pierres qui en ont fait partie. Elles ont été traduites, commentées, reliées entre elles, coordonnées dans un ensemble, et maintenant l'on connaît à peu près toute la succession des rois, les familles dynastiques, leur origine, leurs exploits et leurs déboires, les grandes familles de brahmanes aussi, leur rôle et leurs fonctions, en un mot l'essentiel de la structure sociale de l'ancien royaume. Certes, l'on ne sait pas tout de cette histoire, mais peu à peu s'éclairent des problèmes qui étaient sans solution, et des objets ou encore les scènes figurées sur certains bas-reliefs aident à comprendre des aspects inconnus de la vie domestique ou populaire.

Une autre erreur consiste à reculer le passé d'Angkor jusqu'à des temps fabuleux, à imaginer qu'il se perd dans la nuit des temps, à le placer sur le même pied que les plus vieilles civilisations du monde. On évalue alors en millénaires l'âge du Cambodge ou encore du Viet-Nam. Rien de tout cela n'est vrai. En réalité, la civilisation khmère ne commence guère à se manifester avant le VI^{ème} siècle de l'ère chrétienne et la grande époque ne prend son départ qu'au début du IX^{ème} siècle pour se terminer au XIII^{ème} siècle. Cette histoire finit donc au plus tard au temps de Philippe Auguste et de Saint Louis. Dans le temps à peu près où s'élève Angkor Vat, on commence à construire Notre Dame à Paris.

Et pourtant, ces monuments étaient presque ignorés de l'Occident il y a un siècle exactement, quand le voyageur Henri Monhot les révéla au grand public. Certes, ils n'avaient jamais été entièrement oubliés auparavant mais il fallut l'audience du *Monde Illustré* pour leur redonner un éclat perdu. Angkor ayant été abandonnée comme capitale fut livrée à la forêt envahissante. Celle-ci protégea les constructions que des pillages avaient souvent endommagées. Mais elle provoqua aussi parfois des préjudices irréparables par la puissance des racines géantes des grands arbres de la forêt tropicale et la prolifération de toute végétation.

En réalité, l'action dévastatrice du monde végétal n'a été si importante que parce que les Khmers furent de médiocres constructeurs. On ne peut, certes, leur dénier le mérite d'avoir été parfois des architectes de génie. Leur science s'exprime, par exemple, à Angkor Vat où se révèle un sens de la mesure extraordinaire, un art consommé des perspectives fuyantes, une combinaison savante de courettes et de vastes espaces, une pratique inégalée dans l'emploi de toitures superposées qui rattrapent les transitions du développement horizontal aux envolées verticales.

Leur invention a été remplie d'audaces, comme encore au monument du Bayon où ils ont construit des tours dont chaque face porte un immense visage qui est celui du roi divinisé manifestant sa présence dans toutes les directions de l'univers.

Mais à côté de tant de réussites que de malfaçons, de bâtiments accumulés les uns auprès des autres, d'ajouts, de modifications en cours de travaux, de galeries sans lumière, d'entassements de moellons d'un poids considérable dans les superstructures, d'emploi de la pierre avec des flexions qui sont celles de la charpente, d'utilisation de matériaux de résistance différente, sans compter l'indifférence totale à l'appareillage en joints alternés de façon à obtenir une véritable solidité. On comprend, dès lors, la signification de ces images qui représentent des monuments fendus de haut en bas, parce que les pierres étaient assemblées sur une même verticale, ou encore ces entassements incroyables de blocs qui appartiennent à des toitures écroulées et qui encombrant des galeries. Les Khmers ont ignoré le principe de la voûte en plein cintre. Ils ont construit des voûtes à encorbellement par superposition décroissante de blocs se rapprochant insensiblement d'un axe vertical. Grâce à ce système, ils ont pu obtenir des tours assez hautes, mais au prix de quelle accumulation de matériaux dont le poids considérable a facilité l'écroulement !

En 1907, la France a obtenu du Siam la restitution au Cambodge de la province dans laquelle se trouvent les temples d'Angkor. Alors il devint possible à l'Ecole Française d'Extrême-Orient d'organiser un service de conservation de ces monuments. La besogne la plus urgente a consisté à dégager les édifices de leurs décombres et de la forêt qui avait grandi sur les ruines. Dans une seconde phase l'on a étayé, consolidé, sauvé ce qui méritait d'être préservé de l'anéantissement par des moyens sommaires, des poteaux en ciment armé, des cerclages en fer plat, des poutres transversales, bref tout un arsenal de moyens qui contribuaient à la solidité, au détriment de l'esthétique. En réalité, les architectes étaient alors obsédés par la crainte de verser dans des abus auxquels avaient donné lieu en France certaines initiatives de Viollet-le-Duc, et la doctrine était alors, par réaction, de maintenir dans sa position instable la pierre branlante, par un respect scrupuleux de la ruine.

Vint l'année 1930 où l'Ecole Française d'Extrême-Orient envoya un de ses membres à Java pour s'informer des méthodes qu'employaient les Hollandais pour restaurer les monuments. C'était à une véritable reconstruction qu'ils se livraient sous le

nom d'*anastylose*, terme d'ailleurs impropre, car les monuments du Sud-Est de l'Asie n'ont que rarement des colonnes. Il fut décidé de tenter une expérience au Cambodge dans le charmant groupe d'édifices de Bauteay Srei et celle-ci fut une entière réussite. Alors, on généralisa le principe et l'École lui a donné une ampleur et des perfectionnements considérables qui permirent de relever de nombreux monuments.

La cause la plus fréquente de la ruine tient à des tassements du sol. Certes, on n'a pas à déplorer au Cambodge l'effet de tremblements de terre comme en Grèce ou en Asie mineure. Mais la surcharge de construction sur des sols où s'infiltrèrent les grandes pluies tropicales, jointe aux vices de construction que nous avons cités ont déterminé des fissures où s'engagent d'énormes racines et il suffit que le terrain fléchisse par endroits pour que s'écroulent des pans entiers de bâtiments.

La première tâche était donc de restituer au terrain sa résistance. Pour cela, on a recours à une méthode qui consiste d'abord à démolir le monument avec méthode, assise par assise, en classant les blocs et en les numérotant au sol. Puis, l'on recherche aux environs les éléments qui ont roulé parmi les décombres et on leur restitue leur ancienne place. Ensuite, lorsqu'on a fait, pourrait-on dire, table rase, on reconstitue un sol consistant en coulant une dalle en béton solidement armé. Vient alors une opération délicate, celle qui consiste à régler selon un niveau rigoureux la première assise, celle de la base, car sur celle-ci on reconstituera de proche en proche tout le monument en reprenant les matériaux dans un ordre inverse à celui de la dépose.

Tout cela paraît très simple. En réalité, interviennent souvent de grandes difficultés. D'abord, des pierres manquent, souvent indispensables pour soutenir une partie de l'ensemble. S'il y a trop d'éléments absents pour refaire une voûte, on la laisse en l'état sans ajouter ou bien on substitue à la pierre manquante un bloc neutre, c'est-à-dire dépourvu de sculpture que l'on s'interdit formellement de reconstituer. Cela revient à une technique de sincérité qui exclut en principe le ciment. Celui-ci ne peut évidemment être tout à fait proscrit dans des cas difficiles. Mais on en dissimule l'emploi, de même que les fers utilisés en crochets qui sont noyés dans la maçonnerie.

On pensera sans doute que cette technique suppose des moyens puissants. Certes, la Conservation d'Angkor est équipée d'un matériel considérable. Celui-ci est constitué de bennes, éleveurs, tapis roulant, camionnettes, camions ou voitures rapides,

grues légères ou lourdes, vérins hydrauliques, bétonnières, pont roulant, parc à véhicules avec ateliers, bref toute une organisation indispensable pour répondre à des tâches variées et importantes. Ce matériel moderne est un don de l'armée française à l'Ecole, lorsque le corps expéditionnaire quitta l'Indochine en 1955-1956 et que l'institution mit aussitôt à la disposition du Cambodge pour servir à la Conservation d'Angkor.

Mais, le croirait-on, les moyens sinon invariablement les plus efficaces, du moins les plus économiques et les plus pratiques, consistent à utiliser d'anciennes techniques autochtones qui ont fait leurs preuves. Les Cambodgiens actuels sont les descendants des bâtisseurs d'Angkor et ils ont conservé une habileté manuelle qui leur permet de déplacer sans grand effort des blocs apparemment peu maniables. L'on a parfois tourné en dérision leurs échafaudages en bois à peine privé de son écorce et assemblé avec des liens de rotin. Ce n'est pas que ces ouvriers soient hostiles aux échafaudages métalliques. Mais le soleil est chaud au Cambodge et, sous ses rayons, le fer devient brûlant. Comme nos manœuvres travaillent les pieds nus, il est aisé de comprendre qu'ils n'entendent pas se brûler. Il faut construire aussi parfois des échafaudages difficiles dans des espaces réduits. Les tubes ne s'adaptent pas à toutes les situations. Aussi, a-t-on été obligé de revenir à des procédés archaïques qui n'excluent pas l'emploi d'un matériel perfectionné toutes les fois que cela est nécessaire.

Par ces méthodes à la fois anciennes et modernes, on a reconstruit de nombreux monuments et le touriste est parfois stupéfait devant des résultats inattendus. Ce n'est pas pourtant que les critiques aient été ménagées à l'Ecole Française d'Extrême-Orient par les derniers représentants du romantisme et ceux qui restent fidèles au « sentiment des ruines » mis à la mode à la fin du XVIII^{ème} siècle par le peintre Hubert Robert et l'érudit Volney. L'on ne pouvait, pourtant, laisser disparaître sans profit pour la science, ni pour l'art, des édifices voués à l'anéantissement. C'est donc un peu avec la désapprobation des âmes rêveuses et sensibles que s'est accomplie parfois cette résurrection. Mais la poésie n'y a rien perdu. On a évité des déboisements massifs, maintenu autour des édifices une ombre propice, ménagé des perspectives révélant des aspects inattendus, mis en valeur de fines sculptures là où régnait le chaos.

Ainsi a été restitué une personnalité étonnante de vigueur aux créations du Cambodge ancien. Car, une autre erreur qui mérite d'être dénoncée, c'est de croire que ces monuments sont

une copie servile de ceux de l'Inde. Certes, les grandes religions du royaume Khmèr sont d'origine indienne. Ses élites ont emprunté à ce pays sa langue savante, le sanskrit, adopté beaucoup de ses institutions ou de sa pensée. Mais les habitants de l'ancien Cambodge n'ont pas été des imitateurs sans génie. Ils ont adapté, modifié, transformé et, en fin de compte, c'est un art pleinement original qu'ils ont conçu.

On peut dire aujourd'hui sans forfanterie que tout ce que l'on sait de la civilisation khmère est l'œuvre de la science et de l'érudition françaises. L'École qui a beaucoup fait pour faire connaître les traits originaux de l'histoire d'autres pays a consacré un effort d'un demi-siècle à retrouver l'éclat des grandeurs passées, celui d'un empire qui mérite d'être mieux connu. C'est souvent à partir du néant que cette action a été accomplie, avec des moyens modestes et sans vaine réclame, mais avec une persévérance et une conscience scientifique qui méritent, croyons-nous, d'être appréciées à leur exacte valeur.

C'est pourquoi, en 1950, quand le gouvernement français remit au gouvernement cambodgien la plénitude des pouvoirs et des responsabilités de la conservation des monuments historiques, celui-ci se tourna vers l'École Française d'Extrême-Orient et lui demanda d'exercer la fonction technique de la restauration des monuments. Des accords de gérance furent conclus à l'époque, que le signataire de ces lignes eut l'honneur de négocier et de renouveler pour dix ans en 1956. Les dépenses de fonctionnement du service de Conservation sont entièrement couvertes par le gouvernement du Cambodge et l'École apporte son concours technique. Un contrôle précis des travaux est exercé par les autorités du pays, mais la liberté des initiatives dans l'ordre pratique qui relève de la science de l'ingénieur et de l'architecte est exercée par l'institution. Ainsi a été réalisée une formule heureuse d'assistance technique dans l'intérêt commun.

Louis MALLERET

Poèmes

par Gabrielle MARQUET

PERSONNE N'A JAMAIS VU

Personne sûrement n'a jamais vu
s'éveiller un oiseau
pas un oiseau en cage
maussade, ébouriffé
et qu'on met pour la nuit
sous une cloche de feutre
non, un oiseau, tiens, un corbeau
dans son nid dur
posé à l'inapprochable effilé
d'une branche de peuplier
un simple corbeau aux paupières laiteuses
près de ses petits au bec mou
et pourtant,
on navigue vers la lune.

LES COQUILLAGES

Les lourds coquillages
debout sur leurs cornes de pierre
ont attendu
obstrués
d'être morts pour exister
pour offrir aux rêveurs
penchés
vers leurs invisibles et lisses profondeurs
l'inépuisable vagissement des vagues
qui ne connaissent plus la tempête.

CHOISIR UN NUAGE

Choisir un nuage gras
lui caresser le ventre
goûter les bruits de l'eau
le blanc cru de l'été
dire : oiseau, fleuve, amour,
s'en rougir les lèvres,
attraper les mots qui
sous la peau, petits lézards
s'affolent
casser les sucres d'orge du soleil
s'abreuver du parfum
en colonnes mouvantes
du seringa caché par les lilas éteints
tisser les couleurs des villages,
et comme une dragée dont on désire vite
l'amande
croquer sa bouche
et la croquer encore pour la ressusciter.
Les oiseaux font bouger le ciel
Avec le lapin débusqué
tout un champ court,
et devant les bateaux
la mer avance.

LA TAUPE

Bien close, potelée
aux yeux cousus
la taupe
éclairée par ses dents de petite morte
a-t-elle entrevu l'aube
de ce juillet sans eau ?
En la tenant j'appris,
à l'avance,
la lourdeur de la chair
et à mon pouce le baiser
de son pelage dense
revient, rapide...
dès qu'on nomme : fourrure.

L'AILE

Rouillée de sang ancien
l'aile éventail
durcie et restée douce
du ramier fracassé au parfum de vendange
mangé dodu, bardé de lard très blanc
est pour les meubles, les statuettes,
les objets ajourés
très sensible, docile,
et cette main de plume tenue par son moignon
tandis qu'elle effleure les fronts, les oreilles de bois
les ventres d'ivoire
les cages et les oiseaux de porcelaine peinte
tous les matins s'envole

J'AIMERAIS

Quand l'eau après l'avoir mangée
fracassera la glace
comme un oiseau qui se délivre
quand les crocus chaque nuit lutteront
que pour voir le cœur aigu des jacinthes
d'un seul doigt on grattera la terre bombée des massifs
j'aimerais être emmenée
dans un bois sans vent, sans feuilles
où luisent les peaux retroussées des bouleaux
un bois sans routes
où il est encore très facile
de se perdre.

Gabrielle MARQUET

BRANLE-BAS DANS LE SYSTEME METRIQUE

LE METRE EN PLATINE

FAIT PLACE AU « METRE D'ONDES » DU KRYPTON

par Pierre DEVAUX

Créé par la République française en 1794, le *Système métrique* constitue une synthèse universelle de mesures, le seul — dans le domaine pratique — logique et cohérent qui existe sur la planète. Les « nouveaux » peuples, à mesure qu'ils accèdent à l'indépendance, adoptent ce Système, qui leur procure commodités et économies.

A quoi tient la suprématie incontestable du Système métrique ? Tout simplement à ceci, qu'il est *décimal*.

Toute l'humanité, pratiquement, compte par 10 et par multiples de 10 : 100, 1.000, etc... Encore faut-il que les unités de mesures obéissent à la même loi... sous peine de calculs extravagants et inutiles ! Combien y a-t-il de centimètres dans un kilomètre ? Un écolier français vous répond immédiatement : « 100.000 ». Un écolier anglais devrait vous répondre : « Il y a 72.944 *inches* dans un *mile* ! »

Combien pèse le centimètre cube d'eau distillée ?... 1 gramme.

— Combien pèse le *pouce cubique* d'eau distillée ?... 253,458 *grains* !

Il est clair que de pareilles anomalies, déjà difficilement tolérables dans la pratique industrielle et commerciale, deviennent rédhibitoires en matière scientifique. Ce n'est pas en pieds, pouces, grains et « bouteilles » — unité de volume valant 1/6 de *gallon* — que l'on construit des piles atomiques et des réacteurs interplanétaires ! Aussi les savants des différents pays utilisent-ils des *puissances de 10*, ce qui revient à adopter le principe décimal en escamotant le nom du mètre. Déjà, les constructeurs d'automobiles américains indiquent couramment leurs dimensions de châssis en centaines de pouces et la vénérable pharmacopée britannique s'exprime en grammes et non plus en onces et « scrupules » !

Ni fraction du méridien, ni règle métallique...

La base immuable et internationale du Système métrique est donc le mètre, d'où se déduisent les mesures de surface et de volume, celles de poids par le truchement de l'eau distillée, etc... La Convention, qui

voyait grand, avait voulu rattacher le mètre aux dimensions planétaires. Les enfants des écoles récitent encore :

—Le mètre est par définition la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre !

Autrement dit, il y a par définition 10.000 km du pôle à l'équateur. Ceci en moyenne si de petites différences sont constatées.

Malgré le soin apporté par les commissions de la Convention nationale à la mesure du méridien, les fondateurs du système métrique ne pouvaient espérer une précision absolue ; en outre, la Terre ne reste certainement pas identique à elle-même en prenant de l'âge. Bref, une nouvelle définition intervint environ un siècle plus tard, en 1889 :

—Le mètre est la distance qui sépare, à température déterminée et sous la pression atmosphérique, deux traits très fins — cinq *microns*, ou millièmes de millimètres — gravés sur l'âme d'une règle-poutre en platine iridié (90% de platine, 10% d'iridium) déposée au Pavillon de Breteuil, à Sèvres, près de Paris.

Cette fois, les nations « métriques » possédaient un *étalon* matériel, sans parler de plusieurs « répliques » déposées en différents pays. La comparaison se fait aisément, avec les objets à mesurer, au moyen de microscopes de visée ou à l'aide d'un appareil à interférences lumineuses procurant une très grande précision. On peut compter sur une approximation du dix-millionième, correspondant à une erreur de 10 centimètres sur une distance de 1.000 kilomètres.

Théoriquement, toutefois, la solution n'était pas encore parfaite. Comme tout objet matériel, le « prototype de Sèvres » est exposé au vieillissement (transformations du métal), sans parler des accidents et, des guerres, puisqu'il faillit être détruit, durant les hostilités, par des bombes destinées aux usines Renault !

... *Mais les ondes orangées du Krypton 86 !*

Depuis le 4 octobre dernier, la définition du mètre est devenue beaucoup plus subtile et l'on se demande comment les écoliers réussiront à l'apprendre. Le mètre « n'existe plus » ; il est remplacé par un gros multiple — plus d'un million et demi — d'une certaine *longueur d'ondes* parfaitement définie : celle de la lumière orangée du krypton... On voit que la poésie de la Science ne perd jamais ses droits !

Dès 1827, le physicien français Babinet avait proposé, sinon de supprimer le mètre, du moins de le rattacher à une longueur d'onde judicieusement choisie : celle de la lumière jaune du sodium, telle qu'elle se traduit par une « raie » classique dans les spectrosopes... Babinet ne perdait pas de temps ; il y avait tout juste 10 ans qu'un autre physicien français, tout jeune, Augustin Fresnel, avait formulé son immor-

telle théorie de la *nature ondulatoire de la lumière*, remplaçant la vieille théorie de l'«*émission*» due à Newton.

On s'aperçut bientôt que la raie du sodium est multiple, donc définit fort mal une longueur d'ondes ; Michelson, en 1892, proposa la raie rouge du cadmium, appuyé par les Français Fabry et Pérot, qui reprirent ses expériences.

A partir de 1946, les progrès fulgurants de la science permirent d'obtenir des isotopes parfaitement purs de différents corps chimiques, répondant à des longueurs d'ondes exactement définies. Trois concurrents se présentaient : le mercure 198 (numéro de masse atomique, comme on dit uranium 235) avec sa raie verte, qui était le candidat des USA ; le cadmium 114, avec sa raie rouge, avait la faveur des Russes, tandis que les Allemands optaient pour un gaz rare de l'air, isolé par le Français Georges Claude, le krypton.

Après de minutieuses recherches, le choix du Bureau International des Poids et Mesures s'est arrêté sur le krypton 86 et la définition du mètre est devenue : « le mètre est égal à 1.650.763,73 fois la longueur d'ondes dans le vide de l'émission $2p^{10}-5d^5$ du krypton 86 ». Cette formule sibylline précise le phénomène intra-atomique dont le krypton doit être le siège pour émettre la lumière orangée « métrique » désirée.

Pratiquement, le gaz est enfermé dans un tube de forme complexe et rendu lumineux, dans une partie étranglée, par une impulsion électrique de haute fréquence.

Dans la vie quotidienne, et même pour les besoins industriels, la réforme n'apportera aucun changement. Le Mètre de Sèvres sera conservé avec le même soin ; mais il se trouve désormais rattaché à l'une des « constantes » indestructibles du monde physique.

LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE

REND HOMMAGE A TOLSTOI

par Jean GALLOTTI

Tous les pays célèbrent le cinquantième anniversaire de la mort de Tolstoï survenue dans les circonstances étranges que l'on sait, le 20 Novembre 1910, à la gare d'Astrapovo.

La Bibliothèque Nationale, qui organise périodiquement de passionnantes expositions en l'honneur des grands écrivains, ne pouvait manquer d'en consacrer une à celui-ci, bien qu'il ne fut pas français, car son œuvre, par sa célébrité, appartient au patrimoine universel.

Des portraits, des scènes d'intérieur, des vues du fameux domaine d'Iasnaïa Poliana où le maître passa la majeure partie de sa vie, des éditions rares, des manuscrits, des notes intimes et beaucoup de lettres, tels sont les documents, empruntés pour une bonne part aux musées et bibliothèques soviétiques, qui, dans la Galerie Mansart, nous permettent de suivre pas à pas la carrière de Tolstoï aussi bien à travers les conflits intérieurs de son âme tourmentée que devant le flot continu de sa production littéraire.

Un buste de bronze par Andreiev et une toile de Répine, représentant tous deux le grand homme, accueillent les visiteurs à l'entrée de la Galerie. Puis ce sont les souvenirs de son enfance, parmi lesquels une page de son cahier d'écolier, premier autographe connu écrit à l'âge de sept ans, et un croquis où nous le voyons, quelques années plus tard, en costume de collégien.

Viennent ensuite, successivement, les différentes parties de l'exposition intitulées : *Jeunesse, Mariage et Grandes Oeuvres. Le Moraliste et le prophète. Théâtre.* Le catalogue de quelques trois cents pièces qui forment cet ensemble nous donne un aperçu succinct des études tolstoïennes de ce jour. Je ne me hasarderai pas à tenter de les résumer en retraçant ma visite. Qu'il me soit au moins permis de relever dans la judicieuse introduction de Madame Sophie Laffitte, d'intéressantes indications sur les rapports de Tolstoï avec les lettres françaises.

Bien que Mme Laffitte estime qu'entre lui et nos écrivains « il n'y a pas eu à proprement parler d'influences, mais affinités et rencontres », il paraît impossible de nier que la lecture de Jean-Jacques Rousseau

ait exercé sur sa pensée une influence profonde. Et ceci du fait même qu'il le lut à un âge où, quelle que soit la force de la personnalité d'un esprit, tout souffle venant du dehors participe à son développement pour ne pas dire à sa formation.

« J'ai lu tout Rousseau, disait-il, oui, tous les vingt volumes, y compris le dictionnaire de musique. Je faisais mieux que l'admirer, je lui rendais un véritable culte ; à l'âge de quinze ans, je portais au cou son portrait en médaillon comme une image sainte... ».

Et de fait, ce qu'il y a de plus constant, de plus fondamental aussi dans la pensée de Tolstoï, au cours de son évolution et jusqu'à sa fin, reflète bien les idées de Rousseau : Foi dans la bonté naturelle de l'homme, effet corrupteur de la civilisation trop poussée, limitation des besoins, dignité salubre du travail manuel, déisme imbu d'un christianisme affranchi, utopies sociales, tout cela avec une tendance à moraliser, nous le trouvons, décalé d'un siècle, chez les deux philosophes.

Les contacts qu'eut l'écrivain russe avec le français Proudhon sont bien différents. Matérialisés par une visite que celui-là fit à celui-ci, à Bruxelles, en 1861, ils attestent surtout chez eux un goût commun pour les opinions absolues et les vues en raccourci comme celle que le fondateur du journal *Le Peuple* aimait à résumer dans la célèbre formule : « *La Propriété c'est le vol...* » Et il semble bien qu'en effet nous puissions parler ici d'affinité, plutôt que d'influence, bien que souvent l'une n'aille pas sans l'autre. Mais, en 1861, Tolstoï, âgé de trente-huit ans, avait depuis longtemps perdu l'âme malléable de l'enfant.

Il vaut mieux alors parler simplement d'admiration. Or, il en eut de très vives pour beaucoup de nos écrivains, en tête desquels — chose qui peut surprendre — il plaçait Pascal. Bien qu'on s'explique que les inquiétudes religieuses du rude révolté slave aient pu trouver comme un écho dans celles du grand janséniste, il est possible qu'il ait été surtout séduit chez lui par le caractère de l'homme, sans austérité et ses hautes vertus. N'écrivait-il pas, en 1876, à Nicolas Strakhov : « Pascal serrait sa ceinture garnie de clous chaque fois qu'un éloge lui faisait plaisir. J'aurais bien besoin, moi aussi, d'une pareille ceinture » !

Plus étrange encore, nous paraîtrait son assiduité à lire les œuvres de Joseph de Maistre, dont d'ailleurs il goûtait peut-être l'implacable intransigeance, si nous ne savions qu'il fit de ce terrible aristocrate un des personnages de la *Guerre et la Paix* sous le nom de Vicomte de Mortemart. Et Mme Laffitte signale que tout un chapitre de ce livre est emprunté à la *Correspondance Diplomatique* de l'ambassadeur français.

Il reconnaît du génie à Balzac, mais ne l'aime point. Que Béranger ait été son poète préféré — rien d'étonnant à cela ; l'auteur du *Roi*

d'Yvetot n'a-t-il pas été admiré par Châteaubriand lui-même ? Mais comment Tolstoï, pour qui les qualités purement littéraires comptaient si peu qu'il traitait les siennes propres de « bavardage artistique », a-t-il pu dire « ce que je dois aux autres... je le sais... à deux surtout : Rousseau et Stendhal »

Que pouvait-il devoir à Stendhal, dont d'ailleurs il ne cite que *Le Rouge et le Noir* et *La Chartreuse de Parme* ? On pourrait croire qu'il lui savait gré d'avoir peint avec vérité l'injustice des anciennes institutions et les vices des privilégiés — et sans doute y eut-il un peu de cela dans ses sentiments. Mais, aveu inattendu, il le loue surtout de lui avoir fourni (tout comme Joseph de Maistre) une documentation précieuse : « Plus que nul autre je suis son obligé ; Je lui dois d'avoir compris la guerre. Relisez dans *La Chartreuse de Parme* le récit de la bataille de Waterloo. Qui donc avant lui avait décrit la guerre comme cela, c'est-à-dire comme elle est réellement ?... »

Au reste Tolstoï, romancier à thèse mais romancier tout de même, savait bien que la psychologie est à la base de mise sur pied des personnages. Stendhal dut à ce titre être pour lui le plus utile des maîtres. Il y a donc de la coquetterie de sa part à insister sur cet enseignement des réalités de la guerre. N'oublions pas non plus que Stendhal, contrairement à Balzac, était un non conformiste politique et religieux, ce qui devait lui plaire.

On sent pourtant que tout un monde lui est étranger : celui de la beauté en tant que reflet du divin et de phare d'un amour transcendant à l'utilité. Il peut ainsi traiter « d'infâme ordure » le *Saint-Julien l'Hospitalier* de Flaubert, parce que « l'auteur n'aurait jamais fait et ne voudrait même pas faire ce qu'il fait faire à son héros ».

Le Théâtre du XVII^{ème} siècle lui échappe, sauf les comédies de Molière. Il écrit, dans son journal intime « ... Le drame de Racine, cette plaie poétique de l'Europe qui, Dieu merci, n'existe pas et n'existera pas chez nous » !

Tout cela peut s'expliquer par sa conception de l'art qui, pour lui, doit être au service d'une cause, cette cause étant celle de l'amélioration de la condition humaine. Voici pourquoi il aime Zola, Anatole France et, par dessus tout, Victor Hugo. Avec ce dernier, les affinités de caractères et de tempéraments sont flagrantes. Mais nous sommes plus embarrassés par son culte pour Maupassant, non pas du fait de la défaveur dont souffre aujourd'hui celui-ci, en France tout au moins, mais parce qu'il professait en art des opinions diamétralement opposées à celles de Tolstoï. Qu'on relise la préface de *Pierre et Jean*, manifeste où l'auteur proclame qu'il n'écrit que pour ceux qui ne disent pas à l'écrivain amusez-nous, instruisez-nous, édifiez-nous, mais seulement : faites-nous

quelque chose de beau. Madame Laffitte nous raconte qu'un jour un ami de Tolstoï s'étonnait devant celui-ci de son admiration pour un auteur aussi peu soucieux de faire œuvre moralisatrice, il répondit :

— « Un véritable talent a toujours deux épaules — une de ces épaules, c'est l'éthique, l'autre l'esthétique. Si le côté éthique s'élève trop haut, celui de l'esthétique baisse d'autant et le talent devient tout contrefait ».

Il reconnaissait donc la valeur de l'esthétique. Après tout, si sa voix a pu porter si loin, c'est, qu'il l'ait voulu ou non, parce qu'il s'en servait avec art.

Artiste, ne le fut-il pas dans ses œuvres de jeunesse, avant de songer à devenir prophète ? Pour n'être pas à ses yeux une fin en soi, l'art, instrument de sa propagande, n'en avait pas moins une importance considérable. Il le savait et ne craignit pas, pour accroître sa maîtrise, d'étudier les auteurs français, même ceux qui ne pensaient pas comme lui.

Jean GALLOTTI

Peinture haïtienne

GESNER ARMAND

par Raymond LICHET

- Né à la Croix des Bouquets — Haïti — le 11 juin 1936
- Etudes primaires et secondaires à Port-au-Prince
- Fréquenté le Centre d'Art dès l'âge de 14-15 ans
- S'intéresse à l'aquarelle puis à la peinture à l'huile depuis environ 6 ans
- Fait deux voyages au Mexique — le premier de quelques mois — le second de 3 ans
- Se lie avec les peintres Soriano — Luis Lopez Loja — Remedios Varo
- Expose à Mexico à la Galerie Diana — La première exposition de peinture — la seconde de céramique
- Critique excellente en particulier de Margarita Nelken
- Espère faire un séjour à Paris.

La peinture de Gesner Armand émeut dans le sens de « *met en mouvement* ». L'œil est saisi, dès l'abord, par de multiples sensations colorées qui ne s'organisent apparemment pas mais qui donnent une impression première de joie délicate, de fête. Nous sommes dans des espaces ensoleillés.

Puis, l'œil découvre à travers la mosaïque colorée un graphisme élégant. Les formes suggérées existent alors intensément : cabris, pinatas, arbres du jardin, cerf-volant. Elles participent naturellement à l'exaltation générale des couleurs, transpercées par les vibrations de lumière qui les entourent. Elles sont mouvements dans un mouvement.

L'itinéraire de notre découverte a été tracé. Nous sommes conduits par le peintre, dans un univers instable à la recherche de formes qui n'ont pas la pesanteur de substance des natures mortes. Dans un « extérieur morcelé » nous participons à un spectacle où les sollicitations sont rapides, multiples.

Objets, animaux, plantes, sont transposés avec liberté et si nous les découvrons c'est pour être enchantés de leur fugacité.

Les paysages se construisent avec une simple joie. C'est « mon jardin » me dit le peintre. Ici le possessif a valeur de création et nous sommes tombés d'accord pour dire qu'on pourrait dans « son » jardin longtemps s'y promener.

L'homme est pour Gesner Armand trop dramatique ou trop lourd, c'est pourquoi il ne s'y intéresse pas.

Il y a bien dans l'exposition présentée au Centre d'Art de Port-au-Prince au mois de février, la toile des deux cyclistes. Mais, les cyclistes ne sont pas des individus sérieux. Ils traversent donc la toile comme des mécaniques joyeuses. La bicyclette n'a pas le caractère d'objet symbolique d'un univers mécanisé comme chez Léger. Elle est pour le peintre haïtien, prétexte à des « roues de couleurs », à une magie des feux rouges.

Le cerf-volant n'est pas non plus construit pour voler mais avec lui nous survolons.

Dans ces tableaux l'ombre n'existe pas. L'aisance y est lumineuse, spontanément offerte.

On pourrait penser qu'à la limite de l'osmose couleur — objet — espace, le peintre tendrait vers une expression abstraite. Je crois que Gesner Armand n'arrivera à cette nouvelle expression que s'il en sent vraiment la nécessité. Il craint, m'a-t-il dit, que l'abstraction devienne procédé et la limite de son utilisation. Il tient à garder contact avec la vie quotidienne qui lui propose des possibilités de vives variations.

Dans la peinture haïtienne d'aujourd'hui, peinture très vivante, la place de Gesner Armand serait peut-être celle du « peintre de la fête » tant est heureux chez lui le pouvoir de nous communiquer son allégresse.

Ce don précieux lui restera car il a, m'a-t-il confié, « une tache de vert » au fond de l'œil.

« PEDAGOGIE PRATIQUE »

de Mademoiselle Simone Germain,
Inspectrice de l'Enseignement Primaire

par Raymond LICHET

Les études de pédagogie théorique, les recherches de psychologie de l'enfant, les ouvrages de psycho-pédagogie se multiplient à notre époque, laissant à vrai dire l'esprit déconcerté par tant de directives proposées, tant de subtilités reconnues. Si nous imaginons l'instituteur devant — hélas ! — 40 ou 50 enfants et soucieux de ces conseils multiples, de ces recommandations diverses, nous pouvons gager, sans grand risque de perte, que ce pauvre homme n'osera plus rien dire.

Heureusement que, dans la pratique, le métier s'apprend comme tout métier, jour après jour, en travaillant. Toutefois, afin d'éviter les erreurs de départ, afin de faciliter l'apprentissage de techniques simples, un ouvrage est utile : celui qui traite de pédagogie pratique. C'est à ce besoin que répond le livre que Mademoiselle Simone Germain, Inspectrice de l'Enseignement Primaire, vient de faire publier à Port-au-Prince.

C'est un « outil pédagogique » pour le pédagogue. C'est un ouvrage de références qui propose aux maîtres, pour chaque matière, à la fois des directives pédagogiques claires et, ce qui sera certainement le plus apprécié, des leçons types au plan nettement articulé.

Dans la préface qu'il a donnée à cet ouvrage M. Pierre Vaast, Inspecteur de l'Enseignement du 1er degré, Expert de l'UNESCO, a souligné l'esprit général de l'ouvrage. Une formule le résume : « Faire comprendre » avant de « faire apprendre ».

Je pense qu'à l'heure actuelle, cette formule n'est plus à discuter et tout l'effort de la pédagogie contemporaine tend à faire passer dans la réalité de l'enseignement journalier, cette idée simple.

Ce n'est pas facile et c'est là qu'est tout l'art du pédagogue. Pour faciliter ce passage, mademoiselle Simone Germain, dans son ouvrage, propose des exemples de leçons qui tiennent compte de la psychologie du jeune enfant, du fonctionnement particulier de son esprit et de la

nécessité impérieuse pour le maître de suivre les programmes. En effet, c'est la recherche d'un équilibre entre les intérêts profonds de l'enfant et la matière à enseigner qui caractérise l'effort principal de l'enseignement du 1er degré. Un enseignement de masse doit rechercher cet équilibre. Il ne peut s'essayer aux recherches de fine pédagogie tentée dans les écoles nouvelles, lesquelles fonctionnent souvent comme des laboratoires de recherches. Elles ont en général un personnel hautement qualifié, des élèves en nombre limité, un matériel très étudié. Ces conditions sont rarement celles dans lesquelles se trouve l'enseignement le plus courant. Mais, d'autre part, il ne peut non plus ignorer les tendances de la pédagogie contemporaine et ne tenant pas compte de l'évolution des recherches dans le domaine de la psychologie enfantine rester figer dans un type d'enseignement traditionnel dans lequel la quantité du savoir compte plus que sa qualité.

La recherche d'un équilibre pédagogique nécessaire à l'enseignement ordinaire doit être grandement facilitée par l'utilisation de la « Pédagogie Pratique » de mademoiselle Simone Germain.

Si, par exemple, pour l'enseignement important qu'est celui de la lecture, elle conseille justement et en une belle formule de « dérouter la mémorisation », elle ne manque pas aussi justement, de conseiller ces « fréquentes révisions qui s'imposent à la fin de chaque semaine dans le but d'établir un lien solide entre l'ancien et le nouveau ».

Pour l'enseignement de la grammaire, nous pouvons lire le conseil suivant : il ne faut pas perdre de vue que l'effort bref et la satisfaction de trouver sont les principaux critères de la méthode active. Et, dans la « marche à suivre » nous retenons que « à l'aide d'un questionnaire « bien préparé » le maître fait découvrir, observer, expliquer et formuler la règle grammaticale ».

De même pour la conjugaison, nous notons cette phrase qui précise bien notre propos : « Sans négliger certains automatismes à acquérir tout au début, l'étude de cette matière sera axée sur l'observation et la réflexion. »

Nous sommes très loin d'avoir épuisé l'intérêt de ce livre dans lequel les conseils pratiques vont souvent plus loin que l'exposé d'un procédé didactique. Les remarques qui suivent dépassent de loin, par exemple la technique pédagogique de l'enseignement de l'élocution : « L'enfant se replie sur lui-même parce que la discipline imposée l'oblige à être passif, le maître l'habitue à écouter plutôt qu'à parler ; sa spontanéité s'étirole. Souvent l'élève aurait voulu s'exprimer mais il a peur de mal dire afin d'éviter les railleries de ses camarades, une remarque sèche ou ironique de l'instituteur. Pour éviter ces écueils, le maître surveillera sa propre élocution. Il encouragera les enfants à parler en créant dans la classe une atmosphère de confiance... »

C'est sur ce dernier mot que nous devons terminer. Si cette « atmosphère de confiance » est créée dans la classe, elle vit.

Nous souhaitons que le livre de mademoiselle Simone Germain contribue à ce « renouveau sympathique de la pédagogie haïtienne » que signale M. Pierre Vaast et nous sommes persuadés que cet ouvrage peut aider à rendre l'enseignement du 1er degré à la fois plus efficace dans ses résultats et plus conscient de sa tâche privilégiée et difficile.

DE LA POESIE HAITIENNE

par Maurice A. LUBIN
à mon ami Roger Duval

Notre poésie, pour être née à l'époque du romantisme, garde toujours un air romantique. Nous ne nions pas que d'autres courants littéraires venus de France aient marqué, à différents moments, certains tempéraments poétiques de chez nous. Ils constituent des exceptions dans notre climat intellectuel.

Notre poésie se rapproche, par bien des aspects, de la poésie française ; aussi certains sont-ils allés jusqu'à considérer la poésie haïtienne comme un rameau du tronc poétique français.

Si nous nous en tenons aux thèmes généraux qui appartiennent à tous les peuples, à toutes les races, bref au fonds commun de l'humanité, nous serions tentés de confondre, dans le domaine littéraire, Haïti et la France. C'est un jugement trop hâtif et trop sommaire, car deux peuples, séparés par des conditions géographiques, historiques, sociales, économiques, culturelles, ne peuvent avoir la même résonance dans l'expression de leurs sentiments, encore qu'ils aient un langage identique. Langage et sentiment sont deux.

Comme il est naturel, la poésie haïtienne fait une large place à l'Amour. Nous sommes dans l'embarras du choix pour présenter des textes, tant le thème a été exploité. Les accents sont variés, dithyrambiques, langoureux, sensuels.

Parmi tant de poètes qui ont chanté l'amour, nous prenons plaisir à détacher cette poésie de notre panorama. C'est la *Jalousie* de notre barde national, Oswald Durand.

LA JALOUSIE

*Dans le bleu paradis, ce frais séjour du rêve,
Eve, la belle enfant, curieuse comme Eve,
Se cache aux yeux du Maître, et, trop tard, se repent
D'avoir prêté l'oreille aux propos du serpent.
Pourtant elle sourit, malgré son cœur qui souffre ;
C'est qu'il est d'un péché comme de certain gouffre :
On s'y penche avec peur, on y glisse en tremblant,
Tant on craint le remords, au pied sûr quoique lent,
Mais on descend pourtant la spirale du crime,
Et l'on trouve des fleurs au fond du noir abîme.*

Ainsi la blonde enfant, cette fleur de l'Eden,
En touchant au doux fruit du céleste jardin,
Sentait que c'était mal, mais malgré ses alarmes.
Elle avait du péché savouré les doux charmes.

La voici donc heureuse et tremblante à la fois
Auprès de son complice et, maintenant le bois
Semble avoir pour eux deux des mystères étranges,
Ils se sentent contents quoiqu'ils ne soient plus anges ;
La fleur a des parfums autrefois inconnus
Malgré la large feuille, ils se trouvent trop nus ;
La voix de l'un résonne en douceur infinie :
La femme a les yeux lourds, comme si l'insomnie
Avait posé ses doigts sur ses longs cils soyeux.

Les oiseaux, à présent, ont des chants plus joyeux ;
Eve rougit de voir les blanches tourterelles,
Sous la verte feuillée entrelacer leurs ailes ;
Le zéphyr qui frémit la fait frémir aussi ;
C'est alors que de Dieu la voix dit : « Hors d'ici ! »

Ils s'en allèrent donc, l'un, la tête baissée,
Tenant sur le gazon sa paupière fixée,
Comme pour y chercher son bonheur envolé,
Songeant avec douleur au beau ciel étoilé ;
L'autre, la femme forte, avec sa voix sonore,
Lui disant : « Nous avons une espérance encore,
« Car, auprès du travail, âcre fruit des douleurs,
« Du sombre enfantement, de la mort et des pleurs,
« Il nous reste l'amour, cette vive étincelle,
« Que nous avons ravie à la flamme éternelle. »

Mais Dieu voulait punir et non pas consoler.

Or tandis que la femme, avec son doux parler,
 Allégeait pour Adam le fardeau de la vie,
 Celui-ci caressait une biche asservie,
 Qui suivait tous ses pas, qui lisait dans ses yeux,
 Et s'égayait soudain quand il était joyeux.
 Alors Eve sentit que le froid d'une lame
 Lui passait dans le cœur et lui traversait l'âme :
 « Tu l'aimes plus que moi » — dit-elle à son époux,
 En lui montrant du doigt la biche aux yeux si doux.
 C'est que le Maître aussi pensait à l'étincelle
 Qu'ils venaient de ravir à la flamme éternelle
 Alors, pour être sûr de la punition,
 A côté de l'amour, céleste passion,
 Dieu venait de placer d'un mouvement rapide,
 La sombre Jalousie au teint pâle et livide.

L'Amour est le domaine de la Femme. Voici une expression de la sensibilité féminine. Le texte est de la grande poétesse, Ida Faubert.

DOUCEUR

Je me ferai pour toi très douce et très aimante,
 Pour que vienne l'oubli des mauvais jours d'antan,
 Et tu ne sauras plus que la vie est méchante,
 Qu'elle meurtrit le cœur et que l'on souffre tant.

Pour toi, je deviendrai l'enfant docile et sage,
 Qui rêve de chansons, d'amour et de beauté,
 Et qui baise, parfois, une fleur au passage,
 Pour sentir sur sa lèvre un frisson de l'été.

Je t'ouvrirai mon cœur que le soleil inonde,
 Tu connaîtras mon âme et ses désirs ardents,
 Et tu ne sauras rien de la vie et du monde,
 Sinon que je t'adore et que c'est le printemps.

A côté de l'Amour — ou peut-être sur le même plan — se trouve la femme. L'Amour n'est pas un sentiment idéal ; il possède un objet réel, physique, matériel. La femme est donc le support, le symbole sensible de l'Amour.

Voici deux poésies consacrées à la Femme. L'une est de Charles Moravia et l'autre de Seymour Pradel.

AUX FEMMES, de Charles Moravia

*Nous sommes les héros, les géants, les poètes
Les Samson, les Musset, les Hercule... vous êtes
Les belles aux regards divins, ensorceleurs :
Dalila, George Sand, Omphale et Déjanire...
Nous portons la massue, ou l'épée ou la lyre,
Mais pour nous désarmer, il suffit de vos pleurs,
Et vous nous enchaînez avec votre sourire,
Et vous nous accablez sous le poids des douleurs...
Nous avons le génie et la force et l'adresse,
Mais vous la perfidie et la ruse traîtresse
Nous tenons le ciseau, le pinceau, le compas
Vous avez la beauté, la grâce et la faiblesse
Vous avez le baiser, vous avez la caresse...
Nous rions des dangers et bravons le trépas,
Nous avons le courage et nous avons les armes,
Nous sommes à la fois les têtes et les bras.
Mais vous avez des yeux, des lèvres et des charmes,
Et vous nous voyez tous à genoux sur vos pas,
Même sous nos lauriers versant pour vous des larmes...
Nous ne vous valons pas !*

POUR LA FEMME, de Seymour Pradel

*Créature de rêve, inconsciente et belle,
Instrument de plaisir que tout mon être appelle,
Femme, enfant de l'amour, aux sens inapaisés,
J'ai soif de tes parfums, j'ai soif de tes baisers.*

*Tu verses dans mon cœur la volupté qui brise,
Tes caresses de feu sont un philtre qui grise,
Tu nous sucés le sang, tu nous meurtris les seins
Mais tu donnes l'oubli lorsque tu nous étreins.*

*Et je t'aime pourtant et tout mon être aspire
Vers ton être, clavier vibrant comme une lyre.
Je cherche le baiser sur ta lèvre de fleur,
Sachant qu'il fait souffrir, que parfois on en meurt.*

*Car ton baiser, orchestre où résonne ton âme,
Aux notes de cristal, car ton baiser, ô femme,
Pur comme l'ambrosie et doux comme la mort
Nous berce et nous émeut, nous trompe et nous endort.*

*Car ton baiser, c'est la chose exquise et divine
Qui nous met le bonheur au fond de la poitrine
Et nous fait oublier dans l'éclair d'un désir
Que l'amour est un leurre et la vie un soupir.*

*C'est pourquoi je voudrais penché sur ton visage,
M'enivrant du parfum qui sort de ton corsage
Étancher sur ta lèvre, à longs traits épuisés
L'ardeur de mes désirs, ma soif de tes baisers.*

Les problèmes de tous ordres qui préoccupent les consciences font que les « rêveurs à nacelle », les « chasseurs de lune » jouent dans la poésie un rôle de plus en plus effacé de nos jours.

Aussi l'amour s'extériorise-t-il avec moins de force, avec moins d'ardeur. Pour vous en donner confirmation, voici la belle poésie du jeune René Dépestre :

JE NE VIENDRAI PAS

*Je ne viendrai pas ce soir
tisser au fil de ton regard
des heures d'abandon
de tendresse
d'amour.
Des camarades de bronze
ont convié ma jeunesse
à l'assaut de cette citadelle
qui s'écroule.
Je ne viendrai pas
noyer ma tristesse
dans le flot tumultueux
de tes cheveux d'ébène
une étoile de pourpre luit à l'horizon.*

*Je ne viendrai pas
mirer mon fol espoir
dans le cristal
de tes prunelles sauvages
car quel sens donner
à nos baisers
à nos étreintes
à ce soir brûlant de fièvre
si notre amour reste indifférent
aux appels désespérés de la souffrance humaine.*

Les sentiments les plus divers : l'amitié, la joie, le bonheur, la tristesse, la mélancolie, la foi trouvent leur expression dans la poésie haïtienne.

Il y a en outre des sentiments qui, quoique universels, ressentis partout dans le monde, ont une résonance qu'on dirait plus haïtienne, plus propre à nous, en raison des considérations historiques dramatiques qui entourent notre vie de peuple libre et indépendant.

Nous ne nous arrêterons pas à la liberté, au culte de la Patrie, au sentiment national, nous voulons retenir deux thèmes qui marquent profondément notre poésie : c'est d'abord le *sentiment du sol natal*.

Le sentiment du sol natal n'est pas un mot vide de sens. C'est l'affection profonde pour le coin de terre qui nous a vu naître. C'est l'amour de cette nature prodigieusement belle. C'est ce ciel toujours bleu ou scintillant d'étoiles. C'est le soleil trop éblouissant, qui fait, comme dit le poète, « les jardins défailir de trop de parfums et les fleurs mourir de trop de lumière ». C'est la mer toujours immense, qui dentelle amoureusement nos côtes. Ce sont les arbres aux frondaisons toujours incomparablement vertes. Ce sont les rivières vagabondes et capricieuses. C'est le tambour. C'est le Vaudou.

Aussi éprouve-t-on un état de malaise lorsqu'on se trouve éloigné de tout ce complexe qu'on appelle « Notre pays ». Et c'est la nostalgie avec tout son inconfort.

L'Haïtien, pour raison de sentimentalité ou autre, n'a pas l'habitude d'émigrer. Quand il le fait, — comme cela se constate de nos jours — il en souffre terriblement, en dépit de ses airs de bravade ou d'indifférence affectée. Il préfère vivre replié dans son île adorée ; d'où le problème de la surpopulation et les 116 habitants au kilomètre carré.

Voici, à travers la sensibilité de deux grands poètes appartenant à des générations différentes le même thème, l'amour du sol.

C'est Alcibiade Fleury Battier avec

« MON PAYS »

*Je suis de ce pays où les femmes sont belles,
Et font dans tous les temps des épouses fidèles
Où les mères, les sœurs sont pleines de douceur
Où du bien qu'on reçoit l'on garde la mémoire
Où l'on chante l'amour, où l'on chante la gloire,
Le courage et la valeur !*

Je suis de ce pays où les brunes fleurissent,
Et dont la peau ressemble aux raisins qui mûrissent,
Où la griffonne est vive avec ses grands yeux noirs,
Où la négresse a pris la couleur de l'ébène,
Emma, celle de l'or, — Emma dont l'âme est pleine
Du parfum des encensoirs.

Je suis de ce pays où la brise animée
Caresse du tcha-tcha la tête parfumée
Et cueille des fruits d'or pour orner les chemins
Où les vallons sont frais, où l'amour est sans chaînes,
Où l'on trouve du miel dans les troncs des vieux chênes,
Et des fleurs à pleines mains.

Je suis de ce pays à jamais adorable
Qui produit l'oranger, non moins doux que l'érable,
Le laurier, le palmier, l'acajou, le caféier,
La canne, le coton, le thym, la sapotille,
La pêche, le manguier, le pin, la grenadille,
La vigne et l'abricotier.

Je suis de ce pays qu'un chaud soleil éclaire,
Où l'on trouve de l'or rien qu'en fouillant la terre,
Où les bosquets sont verts, les mornes ravissants,
Les grands bois pleins d'échos, les cascades chantantes,
Le ciel riant et bleu, les sources murmurantes,
Et les zéphyrs caressants.

Tous mes vœux sont pour toi, tendre pays que j'aime,
Toi, qui de la victoire as reçu le baptême.
Je salue en ce jour tes guerriers d'autrefois !...
Marche, chère Haïti, sois heureuse et prospère,
A l'ombre de la paix aime, vis, crois, espère,
Et sois grande par les lois.

JE CONNAIS UN MOT

de René Dépestre

Je connais un mot aux résonances d'ailes
Il provoque le vertige du bonheur
Il ressuscite les heures immortelles
Il gonfle le voile de mes rêves
Il fige une lueur d'amour au coin de mes yeux

*Je connais un mot en tourment d'épopée
Il flotte sur l'émail des prairies
sur la brise ménétrier volant
sur l'érosion des collines
sur la détresse des cigales
sur la flûte du rossignol
sur la mer immobile et inquiète.*

*Je connais un mot aux charmes caraïbes
Il brille dans les détours des rivières
dans la lune au fond des mares
dans le bruissement des feuilles
dans le gazouillis du berceau
dans la fumée panache des chaumières.*

*Je connais un mot au passé innombrable
Il piétine la moue des lèvres poseuses
Il trône dans la misère des mansardes
dans le sommeil rivé aux nattes
dans le trop-plein des villas
dans la solitude des tombes.*

*Je connais un mot tout flambant d'histoire,
il représente la diane des matins incendiés
les rassemblements dans les bois fraternels
les champs de canne rôtis par la souffrance
l'inquiétude de milliers d'opprimés ;
la liberté voltigeant sur les ailes de la mort.*

*Je connais un mot qui est le bien de tous
et des paysans enchaînés
et des donzelles en robes de rubis
et des pontifes aux têtes d'abîme
et des enfants aux joues émaciées
et des pintades dans les clairières.*

Je connais un mot qui renferme toute ma vie
 mes espoirs
 ma tristesse
 mes soirs de tête-à-tête
 mes bondissements de poulain
 lâché dans la savane du monde
 ce mot donne un sens à ma vie
 il explique la couleur de ma peau
 la fatalité de mes baisers
 ma haine des compromis
 la détente de mes mains prêtes
 à gifler ceux qui auront prostitué leur métier d'homme
 ce mot est mon avenir
 ce mot est mon amour
 ce mot est ma folie : HAITI

Le second thème que nous voulons considérer, c'est le *sentiment racial*.

Durant longtemps, l'accent n'a été mis que sur l'apport européen, constitutif de notre être, oubliant toute autre influence. Haïti est, du point de vue racial, un « melting-pot », un véritable centre de cristallisation. Toutes les tribus de l'Afrique ont contribué à son peuplement.

Pourtant, dès qu'il est question de notre mentalité, nous avons tendance à nous rapporter à l'Europe. Le développement des études ethnologiques entrepris par le Dr Jean Price-Mars, dont le maître-livre est « *Ainsi parla l'Oncle* » et les travaux remarquables de l'Ecole des Griots avec ses principaux représentants, Dr François Duvalier, Lorimer Denis, Georges Kléber Jacob, nous ont donné conscience de l'importance de l'Afrique en nous.

C'est la poésie qui s'est chargée de traduire nos états d'âme et toute la complexité de notre mentalité.

Voici de Dominique Hippolite :

SAUDADE

L'Afrique noire à tout instant m'appelle
 En empruntant la voix des vieux ancêtres,
 Serfs autrefois d'impitoyables maîtres...
 Pour elle, mon cœur est une chapelle
 Où mes désirs et mes vœux, je le sens,
 Fument ainsi qu'un vapoureux encens.

O France, vers qui mon âme s'envole,
Toi dont l'esprit m'anime et me soulève,
Levain qui fait que mon front se relève,
Illuminé d'une vive auréole,
Ta Révolution nous a dictés
Les hautes leçons de la Liberté.

Afrique et France, à vous deux je m'attache.
Malgré votre voix double et tyrannique ;
Pour vous, je garde un sentiment unique ;
Vous trahir l'une ou l'autre serait lâche.
Ne craignez rien, l'île au vert horizon
Retient mon cœur et guide ma raison.

Voici provenant de la même veine, la belle poésie de Roussan
Camille intitulée :

NEDJE

Tu n'avais pas seize ans,
toi qui disais venir du Danakil,
et que les blancs pervers
gavaient d'anis et de whisky,
en ce dancing fumeux
de Casablanca.

Le soir coulait du sang
par la fenêtre étroite,
jusqu'aux burnous des Spahis
affalés contre le bar,
et dessinait là-bas,
au-dessus du désert proche
d'épiques visions
de chocs et de poursuite
de revers et de gloire.

Un soir sanglant
qui n'était qu'une minute
de l'éternel soir sanglant de l'Afrique
et si triste,
que ta danse s'en imprégna
et me fit mal au cœur,
comme ta chanson
comme ton regard
plongé dans mon regard
et mêlé à mon âme.

Tes yeux étaient pleins de pays,
de tant de pays
qu'en regardant
je voyais ressurgir
à leurs fauves lumières
les faubourgs noirs de Londres,
les bordels de Tripoli,
Montmartre,
Harlem,
tous les faux paradis
où les nègres dansent et chantent
pour les autres.

L'appel proche
de ton Danakil mutilé,
l'appel des mains noires fraternelles
apportaient à ta danse d'amour
une pureté de premier jour
et labouraient ton cœur
de grands accents familiers.
Tes frêles bras,
élevés dans la fumée,
voulaient étreindre
des siècles d'orgueil
et des kilomètres de paysages,
tandis que tes pas,
sur la mosaïque cirée
cherchaient les aspérités
et les détours des routes de ton enfance.

La fenêtre donnait sur l'Est inapaisé.
 Cent fois ton cœur y passa.
 Cent fois la rose rouge brandie
 au bout de tes doigts fins
 orna le mirage
 des portes de ton village.
 Ta souffrance et ta nostalgie
 étaient connues
 de tous les débauchés.
 Les marins en manœuvre,
 les soldats en congé
 les touristes désœuvrés
 qui ont broyé ta poitrine brune
 de tout leur vaste ennui de voyageurs,
 les missionnaires
 et la foule lâche
 ont parfois essayé de te consoler.
 Mais toi seule sais,
 petite fille du Danakil
 perdu aux dancings fumeux
 de Casablanca,
 que ton cœur
 se rouvrira au bonheur
 lorsqu'aux aurores nouvelles
 baignant le désert natal,
 tu retourneras danser
 pour tes héros morts
 pour tes héros vivants,
 pour tes héros à naître.
 Chacun de tes pas,
 tes gestes
 tes regards
 ta chanson
 diront au soleil que ta terre t'appartient.

Black Soul de Jean F. Briere fera entendre les mêmes accents en faveur de la race noire. Sa poésie a la valeur d'une prophétie, prévoyant de bien loin les événements extraordinaires qui s'accomplissent en ce moment sur la terre d'Afrique au profit des Noirs et de leurs respectives communautés.

BLACK SOUL

Cinq siècles vous ont vu les armes à la main
 et vous avez appris aux races exploitantes
 la passion de la liberté.

*A Saint-Domingue
vous jalonnez de suicides
et paviez de pierres anonymes
le sentier tortueux qui s'ouvrit un matin
sur la voie triomphale de l'indépendance.
Et vous avez tenu sur les fonts baptismaux,
étreignant d'une main la torche de Vertières
et de l'autre brisant les fers de l'esclavage,
la naissance à la liberté
de toute l'Amérique Espagnole.*

*Vous avez construit Chicago
en chantant des blues,
bâti les Etats-Unis
au rythme des spirituals
et votre sang fermente
dans les rouges sillons du drapeau étoilé.*

*Sortant des ténèbres,
vous sautez sur le ring :
champion du monde,
et frappez à chaque victoire
le gong sonore des revendications de la race.*

*Au Congo,
en Guinée,
vous vous êtes dressé contre l'impérialisme
et l'avez combattu
avec des tambours,
des airs étranges
où grondait, houle omniprésente,
le chœur de vos haines séculaires.*

*Vous avez éclairé le monde
à la lumière de vos incendies.
Et aux jours sombres de l'Ethiopie martyre
vous êtes accouru de tous les coins du monde,
mâchant les mêmes airs amers,
la même rage,
les mêmes cris.
En France,
en Belgique,
en Grèce,
vous avez affronté les dangers de la mort...*

.....

.....

*Vous souriez, Black Boy,
vous chantez,
vous dansez,
vous bercez les générations
qui montent à toutes les heures
sur les fronts du travail et de la peine
qui monteront demain à l'assaut des bastilles
vers les bastions de l'avenir
pour écrire dans toutes les langues
aux pages claires de tous les ciels
la déclaration de vos droits méconnus
depuis plus de cinq siècles,
en Guinée,
au Maroc,
au Congo,
partout enfin où vos mains noires
ont laissé aux murs de la Civilisation
des empreintes d'amour, de grâce et de lumière.*

Le sentiment racial est par nature révolutionnaire. Notre race, par suite des avatars de l'histoire, porte sur ses épaules le poids de toutes les injustices des siècles.

Ce sentiment a des résonances un peu partout dans le monde. Ce sont les mêmes cris, les mêmes accents poignants d'un Aimé Césaire, d'un Paul Nizer pour les Antilles, d'un Langston Hughes, d'un Gwendolyn B. Bennet, d'un Paul Laurence Dunbar, d'un Countee Gullen pour les Etats-Unis d'Amérique, d'un Solano Trindade pour les Etats-Unis du Brésil, d'un Pilar Barrios ou d'une Virginia Brindis de Salas

pour l'Uruguay, d'un Gabriel de la Conception Valdés, d'un Nicolas Guillen pour Cuba.

Voici cet accent révolutionnaire dans la poésie de Jacques Roumain :

NOUVEAU SERMON NEGRE

Ils ont craché à Sa Face leur mépris glacé
Comme un drapeau noir flotte au vent battu par la neige
Pour faire de lui le pauvre nègre le dieu des puissants
De ses haillons des ornements d'autel
De son doux chant de misère
De sa plainte tremblante de banjo
Le tumulte orgueilleux de l'orgue
De ses bras qui hâlaient les lourds chalands
Sur le Fleuve Jourdain
L'arme de ceux qui frappent par l'épée
De son corps épuisé comme le nôtre dans les plantations de
coton
Tel un charbon ardent
Tel un charbon ardent dans un buisson de roses blanches
Le bouclier d'or de leur fortune
Ils ont blanchi Sa Face noire sous le crachat de leur mépris
glacé

Ils ont craché sur ta Face noire
Seigneur, notre ami, notre camarade
Toi qui écartas du visage de la prostituée
Comme un rideau de roseaux ses longs cheveux sur
la source de ses larmes

Ils ont fait
les riches, les pharisiens, les propriétaires fonciers, les banquiers
Ils ont fait de l'homme saignant le dieu sanglant
Oh Judas ricane
Oh Judas ricane :
Christ entre deux voleurs comme une flamme déchirée
au sommet du monde
Allumait la révolte des esclaves
Mais Christ aujourd'hui est dans la maison des voleurs
Et ses bras déploient dans les cathédrales l'ombre étendue
du vautour
Et dans les caves des monastères le prêtre compte les
intérêts des trente deniers...
Et les clochers des églises crachent la mort sur les multitudes
affamées

Nous ne leur pardonnerons pas, car ils savent ce
 qu'ils font
 Ils ont lynché John qui organisait le syndicat
 Ils l'ont chassé comme un loup hagard avec des chiens
 à travers bois
 Ils l'ont pendu en riant au tronc du vieux sycomore
 Non, frères, camarades
 Nous ne prierons plus
 Notre révolte s'élève comme le cri de l'oiseau de tempête au-
 dessus du clapotement pourri des marécages
 Nous ne chanterons plus les tristes spirituals désespérés
 un autre chant jaillit de nos gorges
 Nous déployons nos rouges drapeaux
 Tâchés du sang de nos justes
 Sous ce signe nous marcherons
 Sous ce signe nous marchons
 Debout les damnés de la terre
 Debout les forçats de la faim.

La jeune poésie s'aligne résolument à ce mouvement racial, révo-
 lutionnaire, solidaire de tous les maux qui atteignent ou accablent l'un
 quelconque des éléments de notre race, sur un point de la planète.

Ne soyez pas étonné qu'un poète de chez nous adresse, un de ces
 matins, un hymne ou un chant au héros, au martyr *Patrice Lumumba*
 tombé en pleine lutte, en pleine bataille contre les entreprises insidieuses
 du colonialisme.⁽¹⁾

MINERAI NOIR

de René Dépestre

Quand la sueur de l'indien se trouva brusquement
 tarie par le soleil
 quand la frénésie de l'or draîna au marché la dernière
 goutte de sang indien
 de sorte qu'il ne resta plus un seul indien
 aux alentours des mines d'or
 On se tourna vers le fleuve musculaire de l'Afrique
 pour assurer la relève du désespoir
 alors commença la ruée vers l'inépuisable trésorerie
 de la chair noire
 alors commença la bousculade échevelée vers le
 rayonnant midi du corps noir
 et toute la terre retentit du vacarme des pioches
 dans l'épaisseur du minerai noir
 et tout juste si des chimistes ne pensèrent aux
 moyens d'obtenir quelque alliage précieux
 avec le métal noir

(1) Jean F. Briere vient de publier « Or, Uranium, Cuivre, Radium », consacré à
 Patrice Lumumba et sa femme Pauline.

tout juste si des dames ne révèrent d'une batterie
 de cuisine en nègre du Sénégal d'un service
 à thé en massif négrillon des Antilles
 tout juste si quelque audacieux curé ne promet à sa
 paroisse
 une cloche coulée
 dans la sonorité
 du sang noir
 ou si quelque vaillant capitaine
 ne tailla son épée
 dans l'ébène minéral
 ou encore si un brave Père Noël
 ne songea à des petits soldats
 de plomb noir
 pour sa visite annuelle.

Toute la terre retentit de la secousse des foreuses
 dans les entrailles de ma race dans
 le gisement musculaire
 de
 l'homme noir.

Voilà de nombreux siècles
 que dure l'extraction
 des merveilles
 de cette race,

Oh couches métalliques de mon peuple
 minerai inépuisable de rosée humaine
 combien de pirates ont exploré de leurs armes
 les profondeurs obscures de ta chair
 combien de flibustiers se sont frayés leur chemin
 à travers la riche végétation de
 clartés de ton corps
 jonchant tes années de tiges mortes
 et de flaques de larmes

Peuple dévalisé peuple de fond en comble retourné
 comme une terre
 en labours

peuple défriché pour l'enrichissement des grandes foires du monde
 Mûris ton grisou dans le secret de ta nuit corporelle
 nul n'osera plus couler des canons
 et des pièces d'or dans le noir métal de ta colère en crues !

Tout le monde connaît la déchirante histoire de ce nègre qui, au mépris de toutes lois, fut lynché, car ce procédé barbare, sauvage n'a pas encore disparu des mœurs d'un grand peuple qui se vante de faire de la

Démocratie l'évangile de sa vie politique et sociale. Voici le poème que la mort tragique de ce jeune nègre a suggéré à Lucien Lemoine :

CHANT POUR NE PAS DORMIR

*emmett till ne dors pas
emmett till ne pleure pas*

*emmett till j'ai vu ta photo
un camarade m'a montré ta photo
emmett till j'ai vu ton visage
le visage que ta mort t'a donné*

*comme un enfant ne dors plus tu es un homme
comme une femme ne pleure plus des femmes te désirent
depuis ta mort emmett j'ai vu des femmes te désirer
le regard perdu devant ton regard perdu
de beaux yeux noyés devant tes beaux yeux noyés
effacés
depuis ta mort emmett j'ai vu des femmes te désirer*

*j'ai vu des femmes blanches de stupeur
ou seulement blanches de couleur
qui du soir au matin
et de la salle à manger à la chambre à coucher
changeaient leur vérité contre l'argent d'un soupir
contre les trente deniers d'honneur du plaisir*

quel plaisir emmett

*bien entendu on aura menti
quatorze ans c'est impossible
ils veulent que je pleure
ils veulent que tu dormes
quatorze ans est-ce que vous imaginez
pas même le temps d'étudier un baiser
pas même le temps
de changer la peinture de ses sens ou de ses souliers*

quatorze ans

*emmett till ne dors pas
emmett till ne pleure pas
emmett till s'il faut que tu pleures toujours*

emmett till je ne dormirai plus
emmett till j'ai vu ta photo
un camarade m'a montré ta photo
emmett till j'ai vu ton visage
carolyn j'ai vu ton ouvrage

ce que j'ai vu n'était pas un beau visage d'enfant
ce que j'ai vu n'était pas un clair sifflet d'enfant
sifflant quand passe un oiseau une femme ou un printemps
ce que j'ai vu était un dur visage
c'était un dur visage que l'on pouvait désirer
c'était un dur visage que l'on pouvait déchirer
un dur visage parce qu'on l'avait défiguré
c'était
un dur visage
de nègre
lynché

QUATORZE ANS
EMMETT TILL
LOUIS

né à la mort
avant qu'à l'amour un jour tu ne sois né
un jour une nuit
ils ne t'ont pas laissé le temps
ils pouvaient au moins te laisser le temps
tu pouvais au moins les rendre contents
puisque c'était leur nuit
voie lactée louis
tu pouvais au moins épaissir ton lait
tu pouvais au moins grossir ton sifflet
jusqu'à cette forme brûlante et allongée
jusqu'à cette trompette sacrée
qu'une fois avec Louis Armstrong
nous avons pour l'amour et pour l'éternité embouchée

jusqu'à cette crue victorieuse
de ton sang
de ton sang
de toutes les eaux nouées du congo et du mississippi
ils ne t'ont pas laissé le temps

mort vraiment mort
tué dans l'œuf
tout noir
mort dans ton slip
tout blanc
tout neuf
mort sans swing
mort sans semence
tué deux fois
deux fois exfolié

emmett till ne dors pas
emmett till ne pleure pas
comme un enfant ne dors plus tu es un homme
comme une femme ne pleure plus des femmes te désirent
depuis ta mort emmett j'ai vu des femmes te désirer
depuis ta mort depuis ce jour
depuis cette affreuse nuit
quoique tout ceci en vérité raconte
qu'un homme cette nuit a rêvé
emmett till ne dors pas
emmett till ne pleure pas

VIENS

non pas étonnamment couché comme je t'ai vu
le col replié de ta chemise replié comme une aile
 mais debout
moi te donnant la main
emmett till viens

viens lynché
sans cri et sans sommeil
sans yeux et sans oreille

aveugle et sourd

muet

noir

et lourd

A la fin de ce bref panorama, il nous est agréable de signaler que la poésie haïtienne s'est toujours efforcée de traduire les états d'âme de ce peuple. Elle a chanté ses joies, ses douleurs, ses peines, ses espérances, sa foi, son sol, sa patrie, ses grands hommes. Souvent, elle se fait le porte-parole de la Race, car le Noir reste solidaire du Noir à travers le temps et l'espace.

18 Février 1961.

BIBLIOGRAPHIE HAITIENNE

ANNEE 1950

par Max BISSAINTHE

- ADRESSE A LA JEUNESSE HAITIENNE, — Par un groupement de jeunes intellectuels. Port-au-Prince, Imp. Beaubrun, 1950. 8 p. 20 x 11.
Publié en faveur du Candidat à la Présidence PAUL MAGLOIRE. Daté du 15 Août 1950.
- AGNANT, Pierre Pyrrhus, — Manuel du Drapeau Haïtien par... Port-au-Prince, (Cie Lithog. d'H.), 1950. 33 p. 23 x 14.
Illus. nombreuses : DESSALINES, PETION, le Président ESTIME, le R. P. PAPAILLER prononçant son fameux sermon à l'Arcahaie et Scènes relatives à la création du Drapeau (il ne s'agit pas d'images anciennes reproduites).
- AUGUSTE, Granville B., — « Programme Dumarsais Estimé » ; sketch ; poème dramatique en deux tableaux...
Port-au-Prince, 1er Mai 1950. 24 p. miméog., illus.
- BANQUE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI, — Système de pension du Département Commercial. Port-au-Prince, imp. Henri Deschamps, 1950. 7 p. 18 x 13.5.
- BEAULIEU, Raymond, — Soleil. Port-au-Prince, Imp. Pierre-Noël, 1950. 19 p.
- BELLEGARDE, Dantès, — Ecrivains Haïtiens ; notices bibliographiques et pages choisies.
Première série, 2ème édition. Port-au-Prince, Editions Henri Deschamps, 1950, 310 p. 19.5 x 10.5.
- BELLEGARDE, Dantès, — Lectures Haïtiennes ; cours élémentaire ; ouvrage approuvé par le Département de l'Education Nationale. Port-au-Prince, Ed. Henri Deschamps, 1950. 109 p. illus. 17.5 x 10. Edition cartonnée.
- BLOCK, H. S., — Rapport sur ma mission en Haïti — 5 Juin — 11 Juin. N. Y., 1950. 19 p. miméog.
L'aut., Directeur par intérim de la Division des Finances Publiques, Département des Affaires Economiques des Nations Unies, vint en

- Haïti en 1950, et adresse son rapport au Secrétaire Général Adjoint de ce département, M. David OWEN.
- BONCY, Dr. Pétion, — Poèmes. « Du soleil sur la route ». Préface de Max Jean-Jacques...
Port-au-Prince, Imp. Les Presses Libres, 1950. 135 p. 21 x 14.
- BRIERRE, Jean F., — Les Aieules (famous Women in Haitian history) sketch en un acte présenté pour la 1ère fois au Lycée des jeunes filles le 26 Juin 1945.
Port-au-Prince, Ed. Henri Deschamps, 1950. 20 p. 20.5 x 10.
« Collection du Bi-Centenaire de Port-au-Prince ».
- CASSEUS, Maurice, — Mambo...
Port-au-Prince, Imp. du Séminaire Adventiste, 1950. 170 p. illus.
- CHEVALLIER, André, — Bakoulou ; audience folklorique. Port-au-Prince, Soc. d'Ed. et de lib., 1950. 202 p.
Roman écrit en collab. avec Luc GRIMARD ;
- CHRISPHONTE, Prosper, — Deuxième thèse de doctorat. Port-au-Prince, Imp. Beaubrun, 30 Août 1950. 259 p. 21 x 11.
Photos de l'aut., de son père, de sa mère, de M. CADET JEREMIE, ERNEST CHAUVET, des trois membres de la Junte de Gouvernement de 1950.
- CLOTAIRE, Max, — Lésò d' choz, Sivik ; Liv istwa jéografi...
lé Parèt. D'aou 1950. Port-au-Prince, 1950. 19 p. 21 x 16.
- CONGRES NATIONAL DE MEDECINE HAITIENNE ; — Sous le haut patronage de Son Exc. Monsieur Dumarsais Estimé, Président de la République. 3-6 Mai 1950. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1950. non pag., illus.
Photos du Président Estimé, du Président Duvalier (alors Secrétaire d'Etat de la Santé Publique).
- CONSTANT, Victor Nevers, — Petit Guide du typographe et du linotypiste, Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1950. 99 p. 12.5 x 17.5.
- CRAAN, L. Ovide, — La lecture éducative.— 1 ou l'Education par la lecture expliquée. classe de 7e., 6e. et 5e. des Lycées et Collèges. Cours moyen (2ème année) et cours supérieur ; ouvrage approuvé par le Département de l'Education Nationale ; 29 gravures dont 27 illustrations de Ulrick A. Ambroise ; clichés de la Cie Lithographique d'Haïti. Port-au-Prince, Imp. du Séminaire Adventiste, 1950. 229, VIII p. 21 x 10.5.
L'aut. est ancien Inspecteur des Ecoles, ancien Directeur du Lycée Pinchinat de Jacmel et Professeur au Lycée TOUSSAINT LOUVERTURE.

- DALENCOUR, Adolphe, — De la vallée de l'Artibonite et de son irrigation, par..... Candidat au Sénat de la République pour les prochaines élections législatives du 8 Octobre 1950. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1950. 32 p. 23 x 12.
- DANACHE, B., — Le Président Dartiguenave et les Américains. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1950. 164 p.
L'aut. fut Chef du Cabinet Partic. de ce Président.
- DEVIENS UN SCOUT, — Les Cayes, le Centre catholique, 1950. 58 p. miméog., illus 21 x 14.
couv. cartonnée ; S. : Malfini des hauteurs.
Présentation en brochure.
- DORISMOND, Jacques, — La terre qui s'ouvre ; préface de Me. Antonio Vieux ; dessin par l'auteur ; Collection Haïtiana, Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, octobre 1950. 39 p. 20 x 12.
Recueil de poèmes.
- DUNHAM, Catherine, — Les danses d'Haïti (vaudou). Paris, Fasquelle, 1950. 123 p.
- DIMANCHE, Lyséas, — La puissance du Colonel Paul E. Magloire, fleur de l'Armée Haïtienne.
Port-au-Prince, Imp. du Commerce, 1950. 52 p., illus. 23 x 12.5.
- ESQUISSES DE DOCTRINES CHRETIENNES et notes introductrices à quelques livres du Nouveau Testament.
Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1950. 68 p. 23 x 14.
Préface du Rév. H. Ormonde McConnell.
- EVANGILE DE JESUS-CHRIST, — Texte créole d'après la synopse des quatre évangiles des R. R. P. P. Lagrange et Lavergne, O. P. Port-au-Prince, Imp. La Phalange, 1950. 342 p., plans. 17 x 11.
Ed. cartonnée.
- EXTRAITS DE L'EXHORTATION DE SA SAINTETE PIE XII aux prêtres du monde diplomatique, sur la sainteté de la vie sacerdotale.
Port-au-Prince, Imp. « La Phalange », 1950. 24 p. 18 x 9.
- FAUBLAS, Léo, — Du Créole au Français... 1er livret. Port-au-Prince, 1950. 16 p.
- FIGNOLE, Daniel, — Lettre ouverte à Michel R. H. Romain, Louis Alerte, Henri P. Bernard, Edouard Pierre-Pierre. Port-au-Prince, Barthélemy, 1950, 17 p.
- FIGNOLE, Daniel, — Quelques réalisations du Second Empire. Port-au-Prince. Imp. A. P. Barthélemy, 1950. 45 p. 20.5 x 12.5.
- FIGNOLE, Daniel, — Soixante-cinq jours au ministère de l'Education Nationale. Première partie 1, par, Ancien

- Secrétaire d'Etat de l'Education Nationale et de la Santé Publique.
Port-au-Prince, Imp. moderne, 1950. 121 p. 22 x 14.5.
- GABRIEL JEAN-FRANÇOIS, Emmanuel O., — Nap Li kréol. Port-au-Prince, 1950. 60 p.
L'aut., qui était diplômé en Education, publia cette méthode créole de lecture sous l'égide de l'Unesco. Illus. de Geo Remponeau.
- GREFFIN, Ella, — Komè Sigal ak sò frômi. Port-au-Prince, Centre de production de matériel éducatif ?, Avril 1950. 11 p., illus. 23 x 14. illus. de Geo. Remponeau ; pub. Sous l'égide de l'Unesco, à Port-au-Prince.
- GRIMARD, Luc, — L'offrande du laurier. Port-au-Prince, imp. « La Phalange », 1950. 31 p.
- GUERY, Mme Fortuna Augustin, — Témoignages. Port-au-Prince, Ed. Henri Deschamps, 1950. 108 p. 20 x 10.
Souvenirs du vieux Port-au-Prince : cérémonies d'autrefois, vieilles coutumes, etc...
- HAITI — ECONOMIE NATIONALE — BUREAU DE RECENSEMENT,
— Dénombrement de la population de la République d'Haïti ; résultats définitifs du recensement de 1950.
- HAITI — ECONOMIE NATIONALE — BUREAU DE RECENSEMENT,
— Recensement de la République d'Haïti ; premier dénombrement de la population. Port-au-Prince, 1950. 47 p.
miméog. Noms des spécialistes qui ont dirigé l'opération : ROBERT BAZILE, MAURICE E. SAUREL, MAURICE A. LUBIN, ARMAND AMISIAL, EDWARD P. SWAN, MARCEL DAUMEC, EDOUARD DESERT.
- HAITI — EDUCATION NATIONALE — DIRECTION GENERALE, —
Règlements généraux et loi organique. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1950. 46 p. 145 x 10.
Contient la loi du 13 Août 1947 et l'arrêté du Président de la République du 11 nov. 1949.
- HAITI — BUREAU D'ETHNOLOGIE, — Quelques aspects de notre folklore musical. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1950. 48 p. 22.5 x 13.5.
« Pub... série II No. 7 » Lorimer Denis, Directeur.
- HAITI — EDUCATION NATIONALE — DIRECTION GENERALE —
EDUCATION DES ADULTES, — Métôd kréol ,n'ap aprân li ; lè parèt 1950. Port-au-Prince, 1950. 24 p. 22 x 16.
- HAITI — EDUCATION NATIONALE — Université d'Haïti. Bulletin.
Le 1er No. date de Juin 1950. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat. 1950. 227 p. 24.5 x 14.

Ce numéro contient des informations détaillées sur les secteurs de l'Université (Ecole Polytechnique — Ecole d'arpentage — Ecole Normale Supérieure — Faculté de Droit — Faculté de Médecine — Faculté d'Art dentaire — Ecole Nationale d'Agriculture — Institut d'Ethnologie.

HAITI-INTERIEUR, — Constitution de la République d'Haïti ; 1950. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat 1950. 32 p. 22.5 x 14.
Votée par l'Assemblée constituante, élue le 8 Octobre 1950 ; les débats durèrent aux Gonaïves, du 3 au 25 novembre 1950.

HAITI-INTERIEUR, — Décret convoquant les Assemblées primaires et Décret électoral. 1950.
Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1950. 21 p. 23.5 x 13.

HAITI-INTERIEUR, — Décret sur la presse « Le Moniteur » No. 73, du 19 Juin 1950. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, Juin 1950. 13 p. 14 x 8.

HAITI-TOURISME, — Haiti and the U. S. A. Port-au-Prince, Imp. Henri Deschamps, (1950). 30 p., illus.
Contient le discours du Président Estimé, les messages du Président Truman et de l'Ambassadeur Américain W. E. De Courcy, le jour de l'inauguration de l'Exposition Internationale du Bi-Centenaire de Port-au-Prince, le 8 Décembre 1949.

HYPOLITE, Michelson P., — Littérature populaire haïtienne ; 14 photos ; publié avec le concours du Département du Tourisme. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, Août 1950.
135 p. 21 x 12.5.
Photos de PIERRE JUVIGNY VAUGUES, EBERT BALTHAZAR, LUC DOUYON. Au bas de la couv. : « Collection Haïtiana ».

JAEGERHUBER, Werner A., — Complaintes Haïtiennes (Haitian Folklore songs) (canciones del Folklore Haïtiano) Recueillies et harmonisées par le Professeur... 2ème édition. Port-au-Prince, Cie lithog., 1950. non pag., gd format.
L'aut., d'origine allemande et de mère haïtienne, a recueilli et arrangé certains airs populaires ; texte musical. Notes biog. par Roger E. Savain ; Hommage de Jean F. Briere ; présentation de Lina Mathon-Blanchet.

JEAN-CLAUDE, Martha. — Avrinette ; comédie locale en 1 acte de..... Port-au-Prince, Imp. V. Valcin, (1950) 14 p., illus. 19.5 x 10.
Photo de l'auteur sur la couverture.

JEAN-JACQUES, Robert M., — Memento — comptable relatif à l'impôt sur le revenu en Haïti. Publié avec l'autorisation du Département des Finances, Port-au-Prince, (Imp. de l'Etat), Juin 1950. 37 p. 17.5 x 9.5.
L'aut. est diplômé de Lassale University.

- JEREMIE, J. Cadet, — Haïti et Chicago, Port-au-Prince, Imp. H. Deschamps, 1950. 57 p.
- JEREMIE, J. Cadet, — Mémoires — Tome 1 — Anniversaires. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1950. 104 p. 23 x 13.5.
- LAMBI (le), — Chansonnier scout Haïtien, présenté par Malfini des hauteurs. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1950. 31 p. illus. 25.5 x 14.5.
- LAMY, Amilcar F., — Affaires communales ; tableau des attributions de l'Edilité ; suivi du tarif communal et d'un répertoire de législation. Manuel préparé à l'intention des préfectures et des communes d'Haïti, de la commission interaméricaine des municipalités de la Havane et du Bureau of research de la Civil Service Commission de New-York. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1950. 150 p., illus. 22 x 11.5. Photo du Prés. Magloire.
- LAMY, Amilcar, — Le Lycée Alexandre Pétion ; 1816-1950. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat 1950. 50 p.
Contient la liste des Directeurs de la fondation à cette date, notamment.
- LEDAN, Marthe D., — Bulletin des femmes haïtiennes au Colonel Paul E. Magloire. Port-au-Prince, (Imp. de l'Etat), (1950) non pag., illus. Photo du Colonel Magloire, alors Candidat à la Présidence.
- LEMAIRE, Emmeline Carriès, — Cœur de héros, cœur d'amant. Port-au-Prince, Imp. Le Matin, 1950. 155 p., illus. 22.5 x 13. Magnifie Bolivar.
- LESCOUFLAIR, Arthur, — Thomas Madiou... Mexico, Instituto Panamericano de Historia, 1950. 34 p.
Essai monographique.
- LHERISSON, Justin, — La Dessalinienne ; hymne National Haïtien ; paroles de...
Musique de Nicolas Geffrard. Port-au-Prince, (Cie Lithog.), Mai 1950, 4 gdes pages, illus.
Pub. par les soins du Dépt. du Tourisme.
- LUBIN, J. Dieudonné, — Les fauves, c'est nous ; petite thèse sociale. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1950. 41 p. 21 x 11.
- LUBIN, Maurice A., — Panorama de la poésie Haïtienne. Port-au-Prince, Imp. H. Deschamps, 1950. 635 p.
Co-aut. : Saint-Louis, Carlos
- MC CONNELL, Rév. H. Ormonde, — Nap kozé sou doktrin krétiè yo épi sou nouvo Tèstamâ â Kèk ésplikasioô sou doktrin krétiè yo épi sou kek Liv nâ Nouvo Tèstamâ â. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1950. 59 p. 23.5 x 14
Co-aut. : Marc, Rév. Ruben.

- MAGLOIRE, Jean, — Dumarsais Estimé ; esquisse de sa vie politique. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, Avril 1950. 85 p. 18.5 x 10.
Préface de LUCIEN DAUMEC ; photo du Président Estimé ; le livre parut juste quelques semaines avant la chute du pouvoir de ce dernier.
- MAGLOIRE, Paul Eugène, — Discours prononcés par S. E...., Président de la République d'Haïti. Adressé au Peuple Haïtien ; S. E. le Général Franck Lavaud, à l'occasion de la transmission des pouvoirs. Réponse de S. E. Paul Eugène Magloire. Port-au-Prince, Imp. H. Deschamps, 1950. 11 p., illus. 18 x 10.
Photo du Président.
- MARC, Pasteur Ruben, — Qu'est-ce que le protestantisme ? Port-au-Prince, Imp. du Séminaire Adventiste, 1950. 29 p.
- MICHEL, Mme René, — Notions d'Histoire d'Haïti et de Géographie. Port-au-Prince, Imp. C. Beaubrun, 1950. 34 p.
- MONTES LEFRANC, Jean, — Au service de la démocratie ou le futur Chef d'Etat en face de l'Histoire. Port-au-Prince, (Imp. de l'Etat), (1950). 17 p. 23 x 13.5.
Co-aut. : Louis-Charles, Hermann.
- OBSERVATOIRE METEOROLOGIQUE DU PETIT SEMINAIRE COLLEGE ST-MARTIAL, — Bulletin... Résumé des Années 1935 à 1947. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1950. 139 p., tabs. 28 x 23.5.
- OBSERVATOIRE METEOROLOGIQUE DU PETIT SEMINAIRE COLLEGE ST-MARTIAL, — Bulletin annuel. Année 1950. Port-au-Prince, Imp. Henri Deschamps, 1950. 40 p. illus. 28 x 23.5.
- OBSERVATOIRE METEOROLOGIQUE DU PETIT SEMINAIRE COLLEGE ST-MARTIAL, — Bulletin pluviométrique. Année 1948-1949-1950. 93 p. miméog. tabs. 33 x 25.
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE, — Bureau Sanitaire Panaméricain. Cahier d'hygiène pratique et élémentaire pour les centres d'éducation d'adultes de Marbial. Publication No. 253. Wash. ?, 1950. VIII, 27 p., illus. 23 x 14.5.
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE, — Bureau Sanitaire Panaméricain. Cahier d'hygiène pratique et élémentaire pour les écoles primaires de Marbial. Publication No. 252. Wash. ?, 1950. V, 16 p., illus. 23 x 14.5.
- PEREZ, Jeanne, — La mansarde. Coll. « La Semeuse », 1950. 175 p. 18 x 11.5.
Imp. à l'imp. du Séminaire Adventiste.

- PHILLIPS, Wendell, — Toussaint Louverture, Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1950. 69 p. 21 x 12.5.
Traduction nouvelle, faite selon l'édition en anglais du livre de l'aut. «Speeches, letters and lectures». Boston, 1864. Préface du traducteur-éditeur (MAX BISSAINTHE, qui n'a pas signé) ; cette préface contient une erreur essentielle (p. 12P ; il s'agit de BEARD et non de BIRD. Lire aussi, p. 30, « la main de justice » et non « la main droite ».
- PIQUION, René, — L'actualité de Paul E. Magloire. Port-au-Prince, Imp. H. Deschamps, 1950. 6 p.
- PIQUION, René, — Marian Anderson. Port-au-Prince, Ed. Henri Deschamps, 1950. 13 p. 19 x 10.5.
Co-aut. : JEAN F. BRIERRE ; « collection du Bi-Centenaire de Port-au-Prince » ; photos de MARIAN ANDERSON. Contient un poème de BRIERRE et une courte biographie de la grande artiste Afro-Américaine.
- ROCHEMONT, Weber Augustin, — Du féminisme national ; étude critique. Port-au-Prince, Imprimeur-Editeur J. Bélizaire & Co., 1950. 18 x 11. Photo de l'aut.
- ROUX, Lucien Tallien, — Dessalines. Port-au-Prince, Imp. Valcin, 1950. 8 p. 14 x 8.
- SALNAVE, Théophile, — Trois noms, trois marques, trois papas ; mélodrame en créole par..., artiste. Port-au-Prince. Imp. Duchemin, oct. 1950. 32 p. 18 x 10.5.
- SOCIETE BIBLIQUE ET DES LIVRES RELIGIEUX D'HAÏTI, — Levâjil Segne Nou Jezu-Kris selô se Matie. Port-au-Prince, Imp. de la Société, 1950. 60 p. 18 x 11.
Livre en créole ; traduct. du titre : «Evangile de Notre Seigneur Jésus Christ selon St. Mathieu. Société fondée en 1885.
- STONE, Lloyd, — Escape to the Sun. Nassau. Haïti... Honolulu, Paradise of the Pacific, limited, 1950 ? 62 p. 23.5 x 14.
- TEPPENHAUER, L. Gentil, — La préconnaissance du futur ; interview relative à la découverte de la loi du temps ; publication de la fondation internationale de météorologie de Port-au-Prince, Haïti. Port-au-Prince, Imp. La Phalange, 1950.
32 p., illus. 24 x 13.
Interview accordée par l'aut. à Pierre-Moravia Morpeau.
- VALBRUN, Jean Marquez, — Extrait de « Les heures de la méditation ». Port-au-Prince, Imp. Active Presse, 1950. 22 p. port. 25.5 x
- VERNET, E. Louis, — La mère du Colonel Paul Magloire, candidat à la Présidence d'Haïti, P-au-P., Imp. du Commerce, 1950. 16 p.

VŒUX DU PREMIER CONGRES NATIONAL des Femmes Haïtiennes, adoptés à l'Assemblée du 14 Avril 1950. Port-au-Prince, Dandin frères, 1950. 23 p. 18 x 9.5.

Congrès organisé par la Ligue Féminine d'Action Sociale.

ANNEE 1951

A TOI, JOCISTE. — Port-au-Prince. Imp. « La Phalange », S. D. (1951 ?) 16 p. 17 x 10.5.

Jociste, c'est-à-dire : membre de la Joc, (Jeunesse Ouvrière Catholique) ; renseignements détaillés sur ce mouvement, en Haïti et à l'étranger ; publié probablement en étroite collaboration avec le Clergé Catholique, par le Comité national de la Joc.

ALEXANDRE, Pierre C., — A propos de la législation sur l'inventaire ; préface de Me. Félix Soray... Collection du Sesquicentenaire. Au service de l'Administration haïtienne. Port-au-Prince, Imp. « Les Presses Libres », 1951. 127 p., 2 tableaux, 18 x 9.5.

En ex. : Législation Financière Haïtienne.

AMBROISE, Alix L., — Magloire Ambroise, héros de Jacmel, mort en 1807 ; concours organisé par le Département de l'Education Nationale sous les auspices de la Maison des Ecrivains Haïtiens ; Septembre 1949 ; extrait de la Revue de la Société Haïtienne d'Histoire, de Géographie et de Géologie ; Vol. 22, No. 80, Janvier 1951. Port-au-Prince, Imp. V. Valcin, 1951. 52 p. 22.5 x 13.

AMBROISE, Lys, — C'est la voix de l'Afrique. Port-au-Prince, Imp. du Séminaire Adventiste, 1951. 27 p.

AMBROISE, Lys, — Confidences. Port-au-Prince, Coll. Capoise, 1951. 21 p.

AUBOURG, Michel, — Haïti préhistorique ; mémoire sur les cultures précolombiennes, Ciboney et Taino. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat. 1951, 89 p. illus. 22 x 13. « Pub. du Bureau d'Ethnologie de la République d'Haïti. Série II. No. 8 ».

AUBOURG, Michel, — Haïti préhistorique ; mémoire sur les cultures précolombiennes Ciboney et Taino ; extrait de la publication du Bureau d'Ethnologie d'Haïti ; Série II, No. 8. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, Février 1951. 78 p. 24 x 13.5.

BASTIEN, Rémy, — Haïti : ayer y hoy. Sobretiro de Cuadernos Americanos. Mexico 1951. 15 p. 25.5 x 13.5.

Plus 8 pages d'illustrations.

BASTIEN, Rémy, — La familia rural Haitiana. Mexico, Libra, 1951. 184 p. plans, cartes. 22.5 x 11.5. Bibliog. détaillée.

- BISSAINTHE, Max, — Dictionnaire de bibliographie haïtienne. Washington, Scarecrow Press, 1951.
x, 1052 p. 23 cm. x 13.
- BUET, Patrice, — Poèmes français de poètes étrangers. Paris, Ed. de la Revue moderne, 1951. 94 p.
Imp. chez Nicolas, à Niort.
- CAISSE POPULAIRE (de Petit-Goâve), — Statuts de la..., Société coopérative. Petit-Goâve, Juillet 1951. 12. miméog.
- CONSTANT, Victor Nevers, — En marge du programme de développement économique. Port-au-Prince, nov. 1951. 14 p. miméog. 21.5 x 15.
- DEBIEN, Gabriel, — Gens de couleur libres et colons de Saint-Domingue devant la Constituante ; 1789 Mars 1790 ; Extrait de la Revue d'histoire de l'Amérique Française ; Livraison de Septembre 1950 (211-232) ; décembre 1950 (398-426) ; Mars 1951 (530-549). Montréal, 1951. 70 p. 24 x 14.
S. L.
Passe en revue, en détail, toutes les démarches en faveur des gens de couleur, surtout celles de RAIMOND et OGE.
- DELPHIN, Jacques, — Chants du passé. Port-au-Prince, Cie Lithog. d'Haïti, 1951. 66 p. illus.
Coll. capoise.
- DEPESTRE, René, — Végétations de clarté ; précédé d'une préface par Aimé Césaire. Paris, Pierre Seghers, éditeur. 1951. 31 p. 18 x 9.5.
La brochure « est la soixante-onzième... des cahiers « P S » publiés par « Poésie 51 »
- DORET, Frédéric, — Le petit Syllabaire Haïtien, basé sur la langue populaire d'Haïti ; adopté par le Dépt. de l'Instruction Publique pour les écoles primaires ; Edition No. 50. Tous droits réservés. Port-au-Prince, Imp. Henri Deschamps, 1951. 80 p. 15 x 10.
- DUVALIER, Dr. François, — Sur un cas de sulfanido-penicilline-résistance, traité par le Terramycine (ext. du Bulletin de l'Association des médecins de Langue Française du Canada-1951) 3 p.
- EATON, Frank M., — Land development of the Artibonite plan of Haiti..., United Nations-Food and Agriculture Organization-Consultant on soil Salinity.
Port-au-Prince, 1951. 25 p. miméog. et 3 p. de tabs.
- EGLISE METHODISTE D'HAÏTI, — Manuel d'instruction à l'usage des croyants de l'... Deuxième édition... Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1951. 43 p. 21 x 13

- FALK, I. S., — Le régime d'assurance sociale en Haïti. Port-au-Prince, 1951. 176 p. 21 x 12.
Imp. à l'Imp. Henri Studern, à Genève ; pub. sous les auspices de l'Institut d'Assurances sociales d'Haïti ; traduit de l'Anglais.
- FRERES DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE, — Grammaire. Port-au-Prince. Imp. H. Deschamps, 1951. 200 p.
- HAITI-AGRICULTURE, — Notes agricoles sur les Cahos. Port-au-Prince, s. d. (1951,) 4 p. miméog.
- HAITI-AGRICULTURE-SCIPA, — Guide des agents de l'extension agricole. Port-au-Prince, Juillet 1951. 66 p.
- HAITI-AGRICULTURE-D. G. A.—SERVICE DES EAUX ET FORETS, — Fête de l'Arbre. Mai 1951 ; Bulletin No. 4. Quelques pratiques de conservation de sol, par René L. Ambroise, Directeur du Service des eaux et forêts. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1951. 38 p., illus. 24 x 13.
- HAITI-ECONOMIE NATIONALE-INSTITUT HAITIEN DE STATISTIQUE, — Bulletin trimestriel de statistique.
No. 1 — Juillet 1951.
Le bulletin paraît toujours et en est à son 30ème volume.
- HAITI-EDUCATION NATIONALE — DIRECTION GENERALE — ENSEIGNEMENT RURAL, — Congrès des Instituteurs de l'Enseignement rural des districts du Nord'Est «Juillet 1951». Ecole d'orientation de D'Osmond, Haïti. Publication due à la courtoisie de la coopérative des Instituteurs du Nord'Est. Port-au-Prince, Imp. «Les Presses Libres», 1951. 33 p., illus. 23 x 14.
- HAITI-FINANCES, — Budget de capital ; programme de développement économique. 1er octobre 1951 — 30 septembre 1956. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1951. 64 p. 23 x 13. Contient le détail du plan quinquennal mis en action dès Octobre 1951 par le Gvt. MAGLOIRE
- HAITI-FINANCES-ADMINISTRATION GENERALE DES CONTRIBUTIONS, — Impôt sur le revenu ; loi du 12 Septembre 1951. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1951. 42 p. 22 x 12.5.
Photo du Président MAGLOIRE ; contient, outre le texte de cette loi, l'opinion de quelques journaux et un « Guide par questions et réponses pour facilité d'interprétation ».
- HAITI-PRESIDENCE-SIPP, — Bulletin du Service d'information de Presse et de Propagande. Port-au-Prince, 1951. 42 p. miméog.
- HAITI-PRESIDENCE-SIPP, — Bulletin mensuel du Service d'information, de Presse et de Propagande... Port-au-Prince. Mois de Décembre 1950 et Janvier 1951. 30 p.

- Pub. aussi, en même temps, en Anglais et en Espagnol sous le titre : « Monthly bulletin... » et « Boletin mensual... » ; 25 p. et 30 p.
- HIPPOLITE, Simone Weber, — Travail social ; panorama et détails. Port-au-Prince, Imp. Les Presses Libres 1951. 141 p., illus. 18 x 11. Photo de l'auteur.
- HYPOLITE, Michelson Paul, — Contes dramatiques. Tome 1. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, Décembre 1951. 197 p., illus. 19.5 x 12. « Avec la collaboration de divers : Jean F. Brierre, Geo Remponneau, P. J. Vaugues, Ebert Balthazar, Yves Lerebours, Mmes Ismael Marc, Claire M. Hyppolite, Germaine Jn-Pierre et Léonie Laguerre » ; illus. de 48 gravures.
- INNOCENT, Luc B., — Complaintes ; poèmes. Port-au-Prince, Imp. V. Pierre-Noël, Oct. 1951. 28 p. 20.5 x 13. Cahier de poèmes.
- JAN, Mgr J. M., — Les Congrégations religieuses au Cap-Français. Saint-Domingue. 1681-1793. Port-au-Prince, Ed. Henri Deschamps, 1951. 234, VII p.
- JAUME, Paul A., — Education de base et enseignement primaire. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat. Décembre 1951. 21 p. 23 x 13.5. En ex. : « Département de l'Education Nationale » ; l'aut., mort en France, fut Chef de la mission d'assistance technique (Unesco) en Haïti.
- JEREMIE, J. Cadet, — Le concordat. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1951. 47 p.
- JOUBERT, Germaine, — Paquito ; un rayon de soleil ; roman, Port-au-Prince, Imp. La Phalange, 1951. 164 p. 18 x 12. Lettre-préface de François Latortue.
- LIGUE FEMININE D'ACTION SOCIALE, — Premier Congrès National des Femmes Haïtiennes (du 10 au 15 Avril 1950). Le féminisme en marche. Bulletin dédié à la mémoire de Mme Alice Garoute, Présidente de la..., décédée le 2 Octobre 1950. I) Rapport du Congrès National des Femmes ; II.) Activités de la Ligue Féminine... pour l'année 1950-1951. Port-au-Prince, Imp. Eben-Ezer, Sept. 1951. 48 p., illus. 28.5 x 23.
- LOCHRIE, J. V., — Report on the present position and prospects of cotton in the Republic of Haiti. Port-au-Prince, 1951. 20 p. miméog. tabs. Pub. par la D. G. A.
- LOCHRIE, J. V., — Report to the Government of Haiti on the present position and prospects of cotton. Rome, march 1951. 19 p. miméog.

- En ex. : « Expanded technical Assistance program — F. A. O. Report No. 1 », l'aut. était alors « Agriculture officer (cotton) ».
- LOUIS, Marceau, — Marie-Louise d'Haïti. Prix du Département de l'Éducation Nationale. Port-au-Prince. Imp. Les Presses Libres, 1951. 72 p. 23 x 12.5.
Il s'agit de la Reine, épouse du Roi HENRI Ier, d'Haïti ; l'aut. est membre de la Société Haïtienne d'Histoire, de Géographie et de Géologie et fut Directeur Général de l'Enseignement Urbain.
- LOUVERTURE, Toussaint, — Mémoires du Général... écrits par lui-même, pouvant servir à l'Histoire de sa vie ; ornés d'un beau portrait gravé par Choubard ; précédés d'une étude historique et critique, suivis de notes et renseignements, avec un appendice contenant les opinions de l'Empereur Napoléon Ier sur les événements de Saint-Domingue, par Saint-Rémy (des Cayes, Haïti)... ; réédités à Port-au-Prince. Port-au-Prince, Imp. Bélizaire, 1951. 159 p., illus. 21 x 11.
- LUBIN, J. Dieudonné, — Travaux de recherches et de documentation aux États-Unis et impressions de voyage... Port-au-Prince, Imp. de l'État, 1951. 69 p. 17 x 13.5.
- MAGNAN, Jean-Charles, — Haïti, la perle noire. Canada. 1951. 183 p.
- MARS, Dr. J. Price, — Ainsi parla l'oncle ; essais d'ethnographie ; 2ème édition. N. Y., Parapsychology Foundation Inc., 1951. 239 p.
- MARS, Dr. J. Price, — Folklore et patriotisme ; conférence prononcée sous les auspices de l'Alliance Française le 24 Novembre 1951. Port-au-Prince, Imp. « Les Presses Libres », 1951. 22 p. 23 x 12.5.
Provoqua un gros émoi, tant le soir où elle fut prononcée que dans la suite.
- MESSE DIALOGUÉE, — Adaptation créole de la messe dialoguée de M. l'Abbé Bayart. Port-au-Prince, Ed. Henri Deschamps, 1951. 24 p. illus. 17 x 10.
- METRAUX, Alfred, — L'homme et la terre dans la vallée de Marbial (Haïti). Paris, Juillet 1951. 143,2 p. miméog., tabl.
En ex. : Documents spéciaux d'éducation. Publication de l'organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la science et la culture (Unesco).
- METRAUX, Alfred, — Making a living in the Marbial valley (Haïti). Paris, Décembre 1951. 217 p.
En ex. : « occasional papers in Education..., Unesco » ; « report prepared by... in collaboration with Mr. E. Berrouet and Dr. Mrs. Jean Comhaire — Sylvain ».

- PAUL, Emmanuel C., — Nos chansons folkloriques et la possibilité de leur exploitation pédagogique. Collection : Notre Terre. Port-au-Prince, Imp. « Les Presses Libres », 1951. 38 p. 21 x 10.
- PENA BALTHÉ, Manuel Arthuro, — La isla de la Tortuga ; plaza de armas, refugio y seminario de los enemigos de España en Indias... Estudio de algunas de las causas primeras y más importantes que determinaron la declinación del imperio español en América... Madrid, Edición Cultura Hispanica, 1951. 271 p., mapa 23 x 12.
- POMPILUS, Pradel, — Pages de littérature Haïtienne. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1951. 138 p.
Une 2ème édition, plus complète, a paru en 1953.
- RIGAL, Antoine, — Code rural, annoté par... Port-au-Prince, Ed. Henri Deschamps, 1951. 80 p.
- ROBERTS, W. Adolphe, — Biographical sketches of six great Jamaicans. Kingston (Jamaica), the Pioneer Press, 1951. VI, 122 p., illus. 20 x 10. Ces personnages sont : Jordon, Gordon, Nuttall, Redcam, Delisser et Robert Love. Ce dernier intéresse Haïti pour y avoir longtemps vécu et à cause du différend qui l'opposa au Révérend Théodore Holly, Chef de l'Eglise Episcopale d'Haïti.
- ROSEMOND, René J., — L'esprit du généralat en Haïti. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1951. 35 p. illus. port. du Président Paul E. Magloire 23.5 x 14.
Explique en somme le rôle dominant de l'armée dans nos affaires publiques, dès l'origine de notre histoire.
- SOCIÉTÉ BIBLIQUE AMÉRICAINE, — Evájil Not sègnè Jèzu-kri Sè Luk èkri a. N. Y., s. d. (1951 ?) 66 p. 15.5 x 9.5.
Société fondée en 1816 ; publication créole.
- SOCIÉTÉ BIBLIQUE ET DES LIVRES RELIGIEUX D'HAÏTI, — Nouvo Testamâ ak psom yo. Prèmié édisiô... Port-au-Prince, Imp. Eben-Ezer 1951. 531 p. 18 x 11.5.
- THOBY-MARCELIN, Philippe, — The pencil of God ; Boston, Houghton Mifflin, 1951. 204 p.
Traduit du français, (Crayon de Dieu) par Léonard Thomas ; introd. d'Edmund Wilson.
autre éd. à Londres (Victor Collancz, éd...) en ... 1951. 204 p.
autre éd. en Norvégien à Oslo en 1953 (Den Gule. Série, Cylden dal Norsk Forlag. 192 p.
- TURNER, P. E., — Report to the Government of Haiti on the Agricultural and technological aspects of sugar cane production. Rome, July 1951. 34 p. miméog.
En ex. : « Expanded technical Assistance program — F. A. O. Report No, 4.

- UNESCO, — L'expérience-témoin d'Haïti, première phase, 1947-1949.
Paris, Imp. Bellenand, 1951. 92 p. illus. 21 x 10.
Il s'agit du projet de la Vallée de Marbial (Jacmel).
En ex. : « Monographies sur l'Education de base ».
- VIARD, Dr. Justin, — Classe d'Hygiène. Port-au-Prince, Imp. H. Des-
champs, 1951. 98 p.
- WIENER, Jacqueline, — Une femme chante. 2ème édition. Port-au-
Prince, Imp. de l'Etat, (1951). 58 p. illus.
Photo de l'aut.

«GEOLOGIE D'HAÏTI», DE JACQUES BUTTERLIN.

Nous avons appris avec plaisir la publication de l'ouvrage : « Géologie générale et régionale de la République d'Haïti » par M. Jacques Butterlin, ancien professeur à l'Institut Français d'Haïti, maintenant Attaché scientifique près l'Ambassade de France au Mexique et Professeur à l'Université de Mexico.

Cet ouvrage compte 200 pages et est illustré de 17 figures, 18 planches, 15 tables et une carte géologique en couleur de la République d'Haïti au 1/250.000. Il constitue une nouvelle édition, complètement refondue et mise à jour, de la thèse de doctorat du même auteur, publiée en 1954 sous le titre « La géologie de la République d'Haïti et ses rapports avec celle des régions voisines », et qui a été très rapidement épuisée. C'est actuellement le seul ouvrage disponible en langue française relatif à une étude d'ensemble de la géologie de la République d'Haïti.

Cette réédition a été assurée par les soins de l'Institut des Hautes Etudes d'Amérique Latine, 28 Rue Saint Guillaume, Paris, 7ème. L'ouvrage est en vente dans les grandes Librairies haïtiennes, ou peut être commandé directement à cet Institut pour le prix de 55 nouveaux Francs ou 11 dollars US.

R. C.

L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE HAÏTIENNE
DE GHISLAIN GOURAIGE

(Imprimerie N. A. Théodore, P.-au-P. 1960. 485 p.)

Voici un ouvrage qui vient à son heure. En effet l'enseignement de la littérature haïtienne a été récemment rendu obligatoire dans les établissements secondaires et supérieurs et le besoin d'une étude embrassant l'ensemble de ce sujet, depuis l'origine jusqu'à ces toutes dernières années se faisait vivement sentir.

Le livre de M. Ghislain Gouraige se recommande par ses qualités de clarté et d'objectivité. Il constitue un inventaire complet des lettres haïtiennes, je ne crois pas qu'un seul écrivain notable ait été oublié ou trop hâtivement expédié. En tête de chaque chapitre ou paragraphe consacré à un auteur particulier figure une brève biographie comportant les dates et les faits essentiels, puis une liste complète des œuvres. Chaque étude est illustrée de citations point trop étendues mais nombreuses et judicieusement choisies.

Dans un bref avant-propos, M. Gouraige expose clairement sa méthode et rend un juste hommage à ses devanciers, Duraciné Vaval, Pradel Pompilus, Auguste Viatte, Dantès Bellegarde, Maurice Lubin, et Carlos Saint-Louis notamment.

Notons enfin qu'une table des matières très détaillée et un index bien conçu facilitent la consultation de ce volumineux ouvrage.

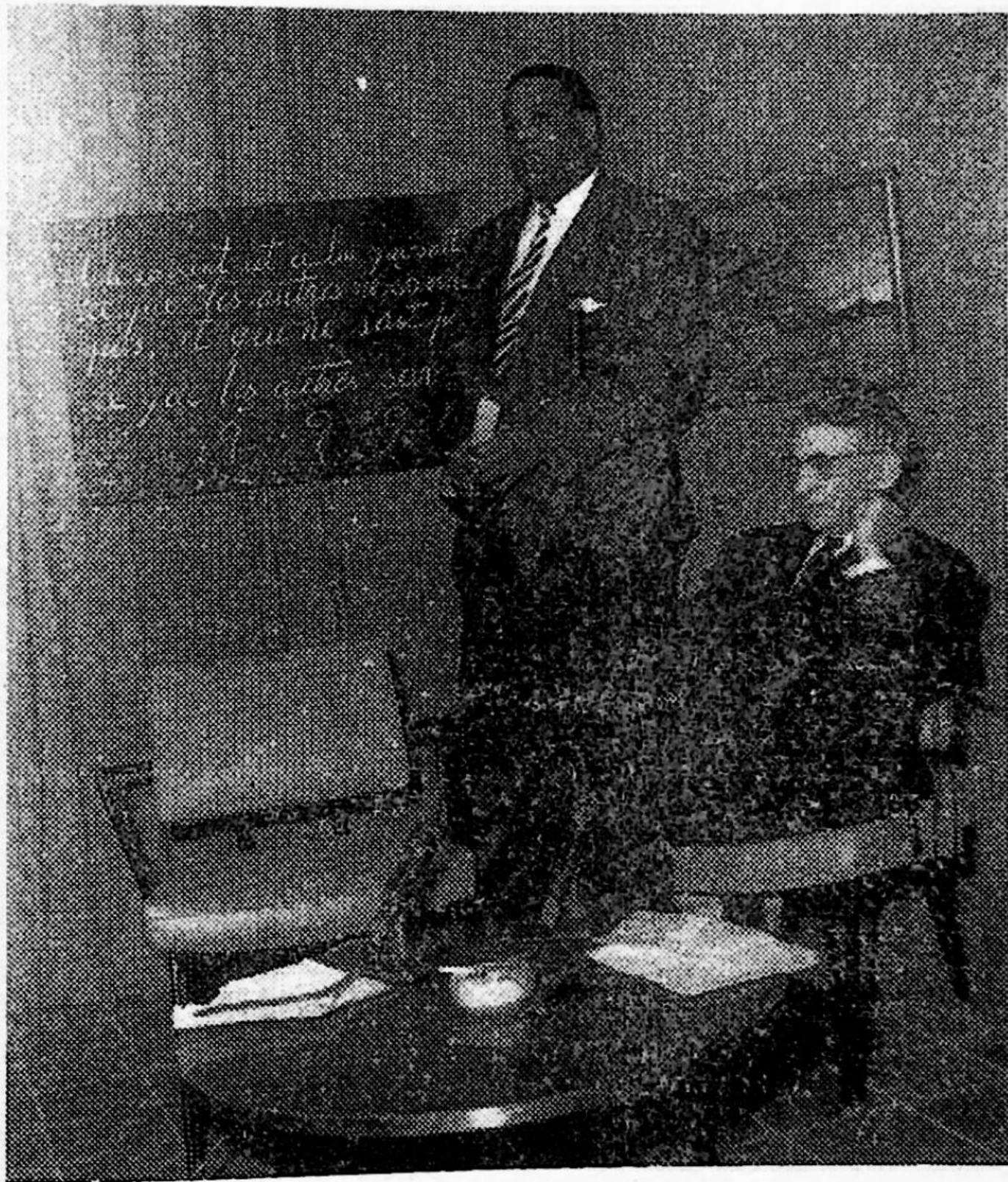
A. M.

M. Blancpain a profité de son séjour pour prendre contact avec les membres du Conseil d'Administration de l'Alliance Française de Port-au-Prince et de nombreuses personnalités des milieux littéraire et universitaire.

Le lundi 20 février 1961 il a prononcé à l'Institut Français une conférence intitulée :

« Panorama familial de la littérature française depuis 1944. »

SEJOUR DE M. HENRI LONGCHAMBON



M. Henri Longchambon, Doyen honoraire de la Faculté des Sciences de Lyon, ancien Directeur du Centre National des Recherches Scienti-

fiques Appliquées, ancien Ministre, Sénateur, est arrivé à Port-au-Prince le 26 mars 1961 et reparti le 30 mars pour Paris.

Pendant ces quelques jours le Directeur de l'Institut Français a organisé des rencontres entre l'éminent visiteur et S. E. le R. P. Paillaire, Ministre de l'Education Nationale et les Doyens des Etablissements d'Enseignement Supérieur.

M. Longchambon a fait une conférence à l'Institut Français le mardi 28 mars, il a traité le sujet suivant :

« L'utilisation pacifique de l'énergie atomique. »

Représentant au Sénat des français résidant à l'étranger, il a pris contact avec les membres de la colonie française d'Haïti, au cours d'une réception offerte en leur résidence par Monsieur et Madame Armand Klang.

SEJOUR DES DOCTEURS

ANDRÉ HERAULT ET GABRIEL DESPIERRES

Les Docteurs André Hérault, Médecin des Hôpitaux de Paris, et Gabriel Despierres, Professeur à la Faculté de Médecine ont séjourné en Haïti du 15 au 21 mars. Ils ont assisté à un congrès de pneumophysiologie réuni au Cap-Haïtien les 16 et 17 mars, et ont de ce fait pris d'utiles contacts avec un grand nombre de leurs collègues haïtiens.

A leur retour à Port-au-Prince ils ont visité les installations de l'Hôpital Général et du Sanatorium. Le 20 mars ils ont prononcé des conférences à la Faculté de Médecine à l'intention des médecins et des étudiants de Port-au-Prince ; le Docteur Hérault a traité le sujet suivant : « Le calendrier des vaccinations » et le Docteur Despierres a entretenu ses auditeurs de « La corticothérapie dans les affections respiratoires ».

Un déjeuner organisé en leur honneur a permis à ces médecins français de s'entretenir notamment avec S. E. le Docteur Boulos, Secrétaire d'Etat de la Santé Publique, le Dr Pierre-Louis, Doyen de la Faculté de médecine et le Docteur Maurice Armand, médecin-chef de la Maternité de Chancerelle.

EXPOSITIONS

A partir du 13 décembre, une exposition sous le titre général : « Lettres, Arts, Techniques », réunissait, sur les panneaux du hall de l'Institut, des photographies d'un intérêt documentaire actuel. L'un d'eux était consacré au souvenir de Camus, un autre à l'œuvre de Saint-John Perse, tandis que l'architecture était évoquée, celle d'autrefois par

des images de Chartres, celle d'aujourd'hui par des vues de nos barrages les plus récents dans un ensemble de documents sur l'Electricité de France.

Une importante exposition intitulée « L'Enseignement du Premier Degré en France » lui a succédé.

Cette exposition a été inaugurée le mardi 9 mai dernier en présence de Son Excellence le R. P. Hubert Papailier, Secrétaire d'Etat de l'Education Nationale et de Son Excellence Monsieur Charles Le Genissel, Ambassadeur de France. De nombreux fonctionnaires du Ministère de l'Education Nationale et de nombreuses personnes appartenant aux établissements d'enseignement du Premier Degré, publics ou privés, honoraient de leur présence cette réunion, à laquelle assistaient également Monsieur le Secrétaire de l'Ambassade de France et Madame Jean-Marie Chenu, le Directeur et les professeurs de l'Institut Français ainsi que plusieurs libraires de Port-au-Prince qui avaient bien voulu mettre à la disposition de l'Institut quelques ouvrages scolaires.

Monsieur Raymond Lichet, inspecteur de l'Enseignement primaire français, en mission à Port-au-Prince et qui a réalisé cette exposition présenta chacune des sections qu'elle comporte :

1) Statistiques et organisation générale de l'Enseignement du Premier Degré en France ;

2) Revues pédagogiques ;

3) Manuels et livres d'enfants ;

4) Matériel pédagogique ;

5) Activités péri et postscolaires.

L'exposition est restée ouverte au public pendant toute la durée du mois de mai.

REUNIONS PEDAGOGIQUES

Depuis la mi-mars les professeurs de sciences de l'Institut Français invitent leurs collègues haïtiens de la même spécialité à des séances hebdomadaires de travail consacrées à de libres discussions des questions pédagogiques, à des échanges d'informations et à l'exercice méthodique de travaux pratiques.

M. Michel Gomez, agrégé de physique, se tient à la disposition des physiciens le mercredi, de 5 à 7 heures p. m. MM. Robert Cornet, Agrégé de Sciences naturelles et Daniel Domissy, agrégé de mathématiques, travaillent également dans les mêmes conditions à l'Institut le lundi de 5 à 7 heures p. m.

Ces réunions hebdomadaires ont été organisées sous les auspices du ministère de l'Education Nationale, elles sont ouvertes à tous les professeurs qui s'y intéressent, qu'ils appartiennent à l'enseignement public ou privé.

Son Excellence le R. P. Papailier, Secrétaire d'Etat de l'Education Nationale a bien voulu accepter de présider la séance inaugurale qui a eu lieu le mardi 14 mars à 5 heures p. m. dans l'auditorium du Lycée du Tricinquantaire, il a prononcé à cette occasion une brillante allocution. M. Philippe North, Directeur de l'Institut, a ensuite brièvement défini les buts de ces rencontres et présenté à leurs collègues haïtiens les professeurs français qui sont chargés de leur organisation.

NOUVEAUX LOCAUX SCIENTIFIQUES DE L'INSTITUT FRANÇAIS

En octobre 1960 ont été mis en service les nouveaux locaux de l'Institut Français destinés à l'enseignement scientifique. Les anciennes salles, devenues trop petites, sont maintenant utilisées pour le rangement de l'appareillage sans cesse accru de physique et chimie, les microscopes et les collections de sciences naturelles. Quatre nouvelles salles accueillent maintenant les étudiants : Deux sont destinées aux cours (l'une n'est pas encore complètement équipée) ; l'équipement et les dimensions de leur chaire permettent d'y réaliser tous les montages expérimentaux. Les deux autres ont été conçues pour les travaux pratiques : l'une est spécialement aménagée pour l'étude de la physique (optique, électricité, électronique...) tandis que dans l'autre chaque table, carrelée, est équipée d'eau, gaz, électricité et d'un évier, permettant les manipulations de chimie aussi bien que l'utilisation de microscopes biologiques. Les étudiants scientifiques fréquentant les cours donnés à l'Institut Français, en particulier ceux de l'Ecole Normale Supérieure trouvent ainsi des conditions de travail considérablement améliorées et des possibilités beaucoup plus vastes.

CONCERTS

M. Robert Soetens, violoniste français, a donné, sous le patronage de S. E. M. Joseph Baguidy, Secrétaire d'Etat des Relations Extérieures, le mercredi 6 décembre 1960, à 8 heures du soir à l'Hôtel Castel Haïti, un récital de choix en présence d'une centaine de personnalités haïtiennes, françaises et étrangères.

Le vendredi 8 décembre à 8 heures du soir le même artiste s'est fait entendre à l'auditorium de notre Institut. Avec une maîtrise totale il interpréta des œuvres de Bach, Mozart, César Franck, Ravel et Albeniz.

*
* *

Deux excellentes virtuoses françaises, Mesdemoiselles *Simone Pierrat*, violoncelliste et *Françoise Pierrat*, pianiste, ont passé une dizaine de jours en Haïti au cours du mois de février dernier.

Elles ont donné trois récitals : le 10 février au Cap-Haïtien, le 16 février à l'Hôtel Castel Haïti, sous le patronnage de S. E. M. Charles Le Génissel, Ambassadeur de France, à l'intention du grand public et le 17 février à l'Auditorium de l'Institut Français pour les étudiants et les membres des « Jeunesses Musicales ». Des programmes très variés (de Bach à Bela Bartok, en passant par Schumann, Chopin, Debussy et Faure) et une vive sensibilité musicale servie par une technique impeccable ont valu à ces jeunes musiciennes de chaleureux applaudissements.

*
* *

NEUVIEME SAISON DE LA COMPAGNIE JEAN GOSSELIN

Fidèles à leur rendez-vous annuel avec le public haïtien, M. Jean Gosselin et ses camarades sont arrivés à Port-au-Prince le 27 février. Le lendemain à 11 heures avait lieu une conférence de presse à l'Institut Français qui fut suivie d'un cocktail au cours duquel les comédiens prirent (ou reprirent) contact avec leurs camarades haïtiens, les journalistes et les critiques de la capitale et les nombreuses personnalités du monde des lettres et des arts qui avaient répondu à l'invitation de M. Philippe North, Conseiller Culturel près l'Ambassade de France.

Le mercredi 1er mars la saison débutait par la représentation de «*Gog et Magog*» de Gabriel Arout, au Théâtre Rex, devant une salle comble. Au programme des soirées qui suivirent, figuraient : *Le médecin malgré lui*, de Molière ; *L'Echange*, de Paul Claudel, *La Seconde surprise de l'amour*, de Marivaux ; *Poil de Carotte*, de Jules Renard ; *Ombre chère* de Jacques Deval et *Piège pour un homme seul*, de Robert Thomas.

La troupe Gosselin donna également deux représentations à prix réduit à l'intention des écoliers et étudiants de la capitale ainsi qu'une soirée gratuite au Théâtre de verdure Massillon Coicou (Le Médecin

malgré lui). Enfin elle interpréta une pièce de son répertoire dans chacune des villes suivantes : Saint-Marc, Gonaïves, Cap-Haïtien.

*
* * *

A L'AMBASSADE

S. E. M. *Lucien Félix*, Ambassadeur de France à Port-au-Prince a quitté Haïti le 3 juillet 1960 pour se rendre en France où il a passé quelques semaines de congé. Il a ensuite gagné son nouveau poste à la tête de l'Ambassade de France en Nouvelle Zélande.

Au distingué diplomate et à Madame Lucien Félix qui ont laissé d'unanimes regrets tant dans la colonie française que dans les divers milieux haïtiens où ils avaient conquis de nombreuses amitiés, la Revue *Conjonction* présente ses vœux respectueux d'agréable séjour en ce lointain pays.

*
* * *

S. E. M. Charles Le Génissel, nommé Ambassadeur de France à Port-au-Prince en remplacement de M. Lucien Félix, est arrivé le 6 août 1960 et a présenté ses lettres de créance le 2 septembre.

Le nouveau Chef de la Mission Diplomatique Française en Haïti vient de Monaco où il exerçait les fonctions de Consul Général.

*
* * *

M. *Alain Sicé*, Secrétaire de l'Ambassade de France, est parti le 4 mars 1961 pour rejoindre directement son nouveau poste, également en Nouvelle Zélande.

Son successeur, M. *Jean-Marie Chenu* est arrivé le 20 mars.

A L'INSTITUT

M. *Frédéric Martin*, Conseiller Culturel près l'Ambassade de France, Directeur de l'Institut Français, a été nommé Proviseur du Lycée Français de Madrid. M. et Madame Frédéric Martin ont quitté Port-au-Prince, à destination de l'Espagne via Paris, le 6 janvier 1961.

Il ne nous appartient pas de faire l'éloge de celui qui, pendant cinq années, fut pour nous beaucoup plus un ami qu'un « patron », nous

ne pouvons cependant nous abstenir de signaler que c'est à ses efforts persévérants que l'Institut doit, entre autres améliorations, la construction de la nouvelle bibliothèque et celles des vastes locaux destinés à l'enseignement des sciences physiques et naturelles qui sont entrés en service au début de la présente année scolaire, que c'est lui également qui a obtenu une augmentation sensible du nombre des bourses offertes par le Gouvernement Français aux étudiants et aux techniciens d'Haïti.

*
* *

C'est *M. Philippe North* qui a succédé à *M. Frédéric Martin*. Venant de la République Argentine où il dirigeait l'ensemble des Alliances Françaises, il a atterri à Port-au-Prince le 15 février dernier.

Au début de sa carrière universitaire *M. North* avait été professeur de philosophie et d'ethnologie à notre Institut. C'est avec une grande joie que la revue « Conjonction », dont il fut pendant plus de quatre ans l'animateur, lui présente ses vœux de nouvelle bienvenue.

*
* *

M. Daniel Domissy, agrégé de mathématiques, précédemment professeur au lycée et à la Faculté des Sciences de Rabat, nommé à l'Institut Français, est arrivé le 1er octobre. Il dispense son enseignement à l'Ecole Polytechnique et à l'Ecole Normale Supérieure (sciences).

*
* *

M. Raymond Lichet, Inspecteur de l'Enseignement du Premier Degré, a gagné Port-au-Prince vers la même date. Il a pour mission de collaborer avec les autorités universitaires haïtiennes pour la formation des maîtres de l'Enseignement du Premier Degré. Avant d'être affecté à notre Institut, *M. Lichet* dirigeait l'Ecole Normale de Vien-Tiane (Laos).

AIR FRANCE

rapproche et prolonge vos vacances



Le tourisme aérien en 1961 est placé sous le signe des Jets.

Caravelle et Boeing « Jet intercontinental » vous conduiront en quelques heures — ou en quelques dizaines de minutes — vers vos vacances. Aucune heure perdue. Des croisières reposantes, agréables et confortables mettent le tour du monde aux portes de chez vous. Assurez-vous des vacances totales, bénéfiques de la première à la dernière minute. Circuits touristiques, séjours de vacances, voyages individuels ou voyages en groupe, la mer, la montagne, les lieux historiques, les villages pittoresques, les plus beaux paysages, les sites et points de vue réputés, le repos, la détente, le sport... Quels que soient vos goûts, le tourisme aérien AIR FRANCE vous assure les plus belles vacances du monde.

AIR FRANCE

BOEING « INTERCONTINENTAL » ET CARAVELLE,
LES DEUX MEILLEURS JETS SUR LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE



Haiti

**L'ILE DU SOLEIL
QUI JOINT
AU CHARME DU VIEUX MONDE
TOUT LE PITTORESQUE
INCOMPARABLE DES TROPIQUES**

*Des vacances agréables,
Une cure de repos près de la mer
ou à la montagne,
Des excursions toujours intéressantes :*

HAITI

*La république de langue
française du Nouveau
Monde*

Le Commissariat National
du Tourisme. (Département
de la Coordination).
Port-au-Prince, Haïti

Pour tous renseignements :

Haiti Tourist Information Bureau
30 Rockefeller Plaza, New York 20, N. Y.

BANQUE

NATIONALE

DE LA

REPUBLIQUE
D'

HAITI

(DEPARTEMENT COMMERCIAL)

a inauguré le 26 novembre 1951 son nouveau service de :

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voûte blindée un coffret du dernier modèle en usage aux Etats-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

VOS BIJOUX

VOS PAPIERS PERSONNELS

VOS TITRES

EN TOUTE INDÉPENDANCE

ET EN TOUTE SÉCURITÉ

AVEC DISCRÉTION

ET CONFORT

Nous avons l'honneur de solliciter votre VISITE...
et votre PATRONAGE.

ADOLF ABRAHAM

Employez régulièrement STILBEPAN et vous constaterez son action efficace ; STILBEPAN non seulement donne un nouvel éclat à vos cheveux, mais en arrête aussi la chute.

Vous trouverez toute la gamme des produits STILBEPAN dans toutes les Pharmacies.

Stilbepan Shampoo — Stilbepan Crème — Stilbepan Lotion

ADOLF ABRAHAM

distributeur exclusif pour Haïti

Rue Traversière No. 42

P. O. Box : 1064

DUNBRIK

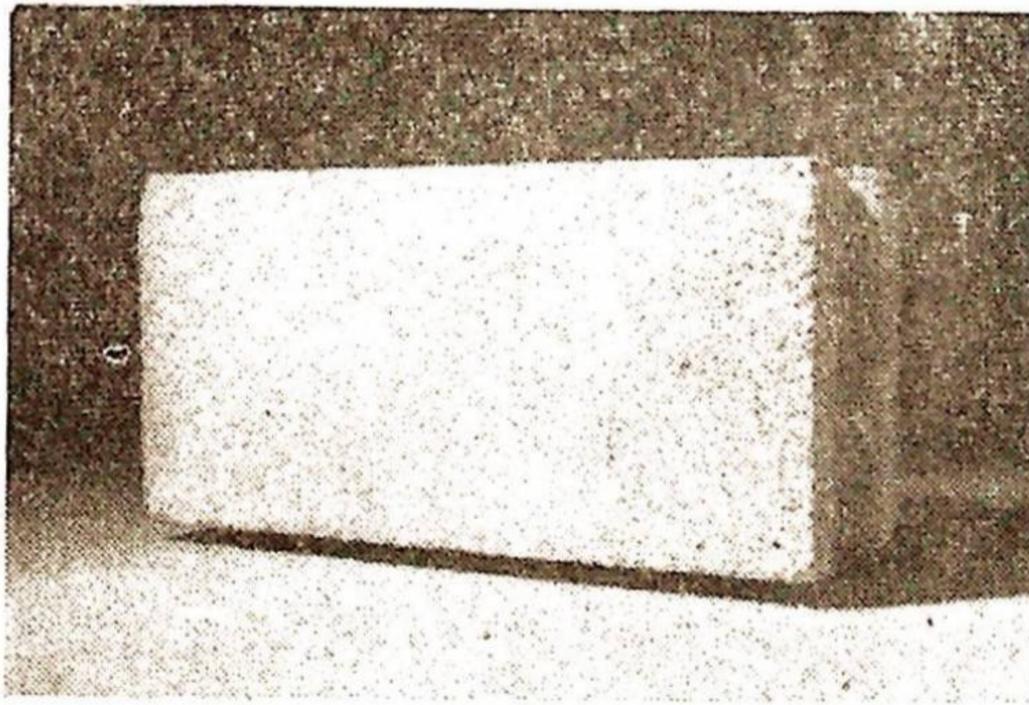
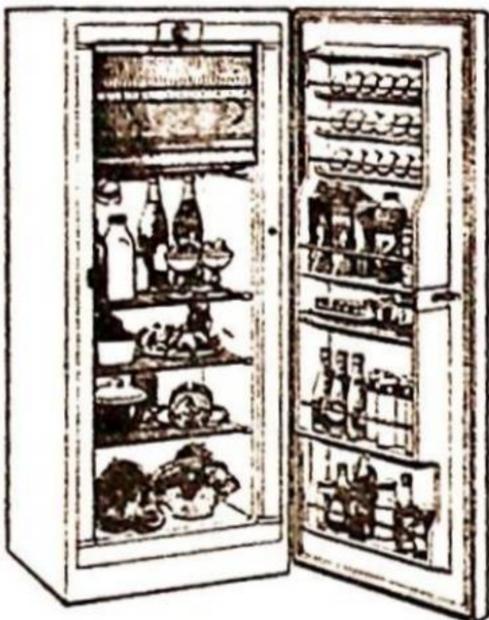


Fig. 4

Bloc courant 15 x 20 x 40 cm.

Très économique dans les constructions de moindre importance, sa double encoche offre une meilleure liaison entre les différents éléments.



GIBSON

REFRIGERATEUR

FREEZER

AIR CONDITIONNE

POUR

GIBSON

JEAN-CLAUDE BORNO,

RUE DU CENTRE & ROUX, 141.

TELEPHONE 3775

SALVITAE

NEPHRITE CYSTITE PROSTATITE URETRITE

Le SALVITAE neutralise promptement l'urine acide, caractérisée par une sensation d'ardeur, réprime le désir fréquent d'uriner, soulage toute Irritation et Inflammation de la Vessie et des Reins, enlève et dissout toutes les Matières Solides qui se trouvent dans l'urine, et a un effet diurétique et antiseptique à la fois curatif sur les canaux urinaires.

Dose : Une cuillerée à thé dans un verre d'eau toutes les quatre heures.

JOSEPH NADAL & Co.

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF

AUX ETABLISSEMENTS PIERRE-ANTOINE

19, Rue Bonne Foi, Port-au-Prince

GRAND CHOIX D'ARTICLES FRANÇAIS

(porcelaine de Limoges, argenterie, articles pour
cadeaux et utilitaires)

NOUVEAUTES PARISIENNES

TOUS LES LIVRES ET PUBLICATIONS pour ME-
DECINS, DENTISTES, PHARMACIENS, VETE-
RINAIRES, INFIRMIERES et LABORATOIRES ;
TOUT LE MATERIEL NECESSAIRE à ces
PROFESSIONS. ARTICLES RELIGIEUX

La Cigarette Haïtienne qui a fait ses preuves **SPLENDID**

DISTRIBUTIONS

NADAL & Co.



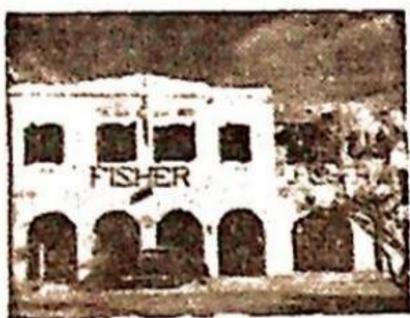
ÉTANCHEMENT ABSOLU

MEILLEURS PRODUITS

D'ÉTANCHEITÉ

En vente chez

REINBOLD COFFEE, S. A.



IMPORT

RETAIL

EXPORT

FISHER ART & CURIO SHOP

53 - 55 RUE DU QUAI

TELEPHONE : 3145

PARFUMERIE FRANÇAISE
ARTICLES EN ACAJOU, SISAL, ECAILLE
VINS ET COGNACS FRANÇAIS

REINBOLD

COFFEE EXPORT IMPORT, S. A.

REGIE DU TABAC

Voila enfin ces

Cigares merveilleux

COURONNE
POPULAIRE

PALME

VEVEY
CREME

DU NOUVEAU A LA MAISON DESCHAMPS

POUR VOS DOCUMENTS, IMPRIMES DE TOUTES SORTES,
UN APPAREIL-PHOTOCOPIE DES PLUS PERFECTIONNES.

La précision qui le caractérise donne à ses reproductions une netteté qui plaira et étonnera à la fois. Aussi c'est, confiants, que nous attendons les clients les plus difficiles.

En outre, la livraison de tout travail sera immédiate, nous voulons dire qu'il sera remis dans un délai de 24 heures.

Comme Toujours, A VOTRE SERVICE !

SHEAFFER

*L'aristocrate des plumes-fontaines
de qualité*

EN VENTE
A LA MAISON

RUE BONNE FOI

PORT-AU-PRINCE

G. Gilg

**PHARMACIE
SEJOURNE**

Fondée en 1864

ETIENNE SEJOURNE
(1864-1889)

FREMY SEJOURNE
(1889-1937)

RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)

**LABORATOIRE
D'ANALYSES**

Laboratoire de préparation
d'ampoules stérilisées —
Port-au-Prince

RHUM

BARBANCOURT



Apprécié depuis 1862
Port-au-Prince

Tel. 2756

GLISSEZ-VOUS DANS LA

FRAICHEUR BIENFAISANTE

D'UN CONDITIONNEUR D'AIR

WESTINGHOUSE

TELEPHONE : 2092

BOUCARD & Co. — DISTRIBUTEURS

LE CIMENT D'HAÏTI

SOCIÉTÉ ANONYME
au Capital de \$ 2.000.000.00

SIEGE SOCIAL : Rue Dantès Destouches
Port-au-Prince.
Téléphone : 3246

USINE à Fond Monbin, Commune de Cabaret.

CHAUSSURES

HAÏTI S. A.

Bata

LA CHAUSSURE DE QUALITÉ A VOTRE PRIX

ECOLE SAINT JEAN de DIEU Ruelle Saint Alexandre No. 14

*Dirigée par Mademoiselle SIMONE BOSTON
Institutrice de 27 ans de carrière*

Offre son service à tous les parents soucieux de l'éducation
religieuse et morale de leurs enfants,
de la *Classe Maternelle* au *Certificat d'Etudes primaires*.

SOCIÉTÉ ANONYME DARBOUCO

185, Rue du Quai,

Port-au-Prince, Haïti,

Téléphone No. 2310

Équipement et Fournitures Agricoles
Tracteurs Diesel « COCKSHUTT »
moteurs Diesel « BERNARD-MOTEURS »
Charrues RANSOMES
Séchoirs à Café ADS
SEMENCES KEYSTONE
Concentrés pour animaux de ferme PILLSBURY
Plaques fibro-ciment ETERNIT pour toiture, plafond et cloison
Plaques fibro-ciment ETERNIT pour revêtement de parois d'office et de
salle de bain, buffets d'évier, dessus de tables et comptoirs.

BANQUE POPULAIRE
COLOMBO-HAITIENNE

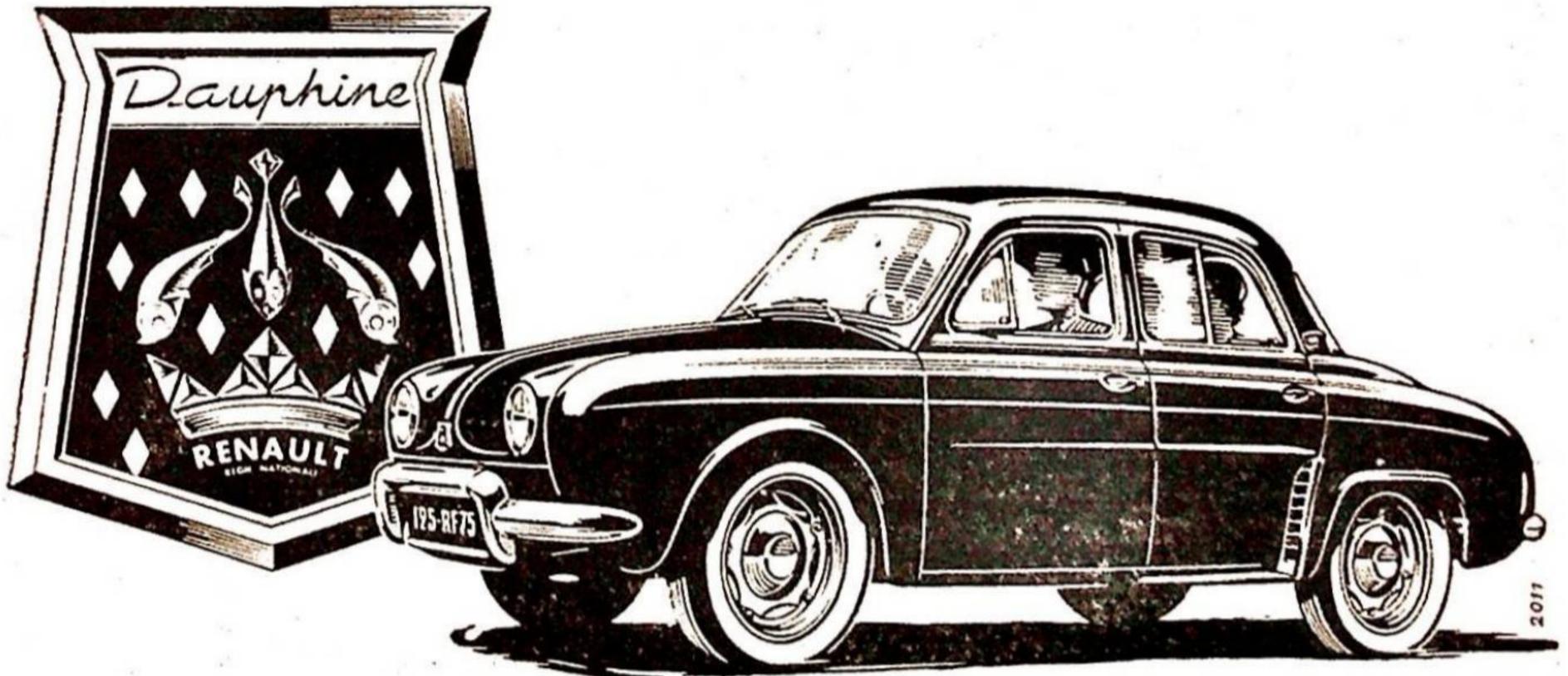
Capital : Gdes 5.000.000.00

EPARGNANTS,

Faites fructifier votre argent dans un compte d'Epargne à la BANQUE POPULAIRE COLOMBO-HAITIENNE.

**COMMERÇANTS,
INDUSTRIELS,**

pour toutes vos opérations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, adressez-vous à la BANQUE POPULAIRE COLOMBO-HAITIENNE.



AVIS AUX PARENTS

Pères et mères de famille, prenez au sérieux la formation Intellectuelle, Chrétienne et Civique de vos enfants. En faisant choix d'une école dénommée : l'« Ecole Révérend Père Richard » qui fournit à ses élèves la base d'une méthode pratique. Retenez ces quatre lettres : « E. R. P. R. ».

Ils seront Exacts, Religieux, Prompts, Raisonables à l'«Ecole du Révérend Père Richard».

Adresse : Grand'Rue, No. 620, Port-au-Prince, Haïti
Keller FAUSTIN, Directeur

*Crayons
à lèvres*

Dior

*et les
produits
de Beauté*

ORLANE



La Belle Créole

